

UNIVERSITE LILLE
Faculté des Humanités
Département Sciences du langage
Année universitaire 2019-2020

**LICENCE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

**MENTION
SCIENCES DU LANGAGE**

SOMMAIRE

Présentation de la faculté des Humanités et du Département Sciences du Langage.....	p.4
L'équipe de direction et administrative.....	p.6
Dates de rentrée	p.7
Calendrier universitaire.....	p.8
Informations pratiques et pédagogiques.....	p.9
Plagiat.....	p.11
Descriptifs de la licence.....	p.12
Licence 1 SdL.....	p.15
Parcours Linguistique Générale et Outillée (parcours type).....	p.26
Parcours LG&O option Professorat des écoles.....	p.37
Parcours Français Langue Étrangère ou seconde (FLE).....	p.40
Parcours Langue des Signes Française (LSF).....	p.47
Modalités de contrôle des connaissances.....	p.53
Bibliothèques.....	p.56
Étudiants en situation de handicap.....	p.57
Étudiants salariés.....	p.57
Mobilité internationale Erasmus.....	p.58
Règles de progression en licence.....	p.59

Le mot du doyen **Faculté des humanités**

Chères étudiants, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR
Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiants intéressés par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés. Parallèlement à cette formation de base en linguistique, à partir de la deuxième année de licence, plusieurs parcours sont proposés. Soit un parcours d'approfondissement en linguistique, soit des parcours d'ouverture. Il s'agit de blocs d'enseignement complémentaires qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels : enseignement du français langue étrangère, langue des signes, métiers de l'enseignement. Les 4 parcours proposés sont présentés en détail dans la suite de ce guide.

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Linguistique fondamentale et de corpus, Interprétariat LSF/Français, Lexicographie, terminologie et traitement automatique des corpus ou l'un des trois parcours de Didactique des langues et des cultures : Français langue étrangère ou langue seconde, Anglais langue vivante étrangère, Français langue seconde pour public sourd. Les étudiants intéressés par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignants chercheurs du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année, et pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même l'acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration, à travers les choix qui s'offrent à vous (mais aussi au-delà).

Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de ce guide pour en avoir un aperçu global. L'équipe des enseignants du département est à votre écoute, et se tient prêt à vous aider. Elle sera également très attentive à tous les retours que vous pourrez lui adresser.

Nathalie Gasiglia & Gerhard Schaden
Directrice & directeur adjoint du département « Sciences du Langage »

L'EQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE

Directrice du département : Nathalie Gasiglia et Gerhard Schaden

Nathalie.gasiglia@univ-lille.fr et gerhard.schaden@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 68 87 et 03 20 41 67 69

Bureau : B1.662 et B1.672

Responsable administrative : Audrey Choquet

audrey.choquet@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 60 52

Bureau : B0.658

Secrétariat pédagogique et accueil :

Emmeline Lhomme

Emmeline.lhomme@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 72 30

Bureau B0.654

Anne Martel

Anne.martel@univ-lille.fr

Tel : 03 20 41 61 14

Bureau B0.656

Horaires : Lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h

Responsable de la mention :

Responsable de la L2 et de la L3:

Gerhard Schaden

gerhard.schaden@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 67 69

Bureau: B1.672

Responsable de la L1 :

Fayssal Tayalati,

fayssal.tayalati@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 66 98

Bureau: B1.665

Responsable Handicap pour le département :

Nathalie Gasiglia

nathalie.gasiglia@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 66 61

Bureau : B1 662

Responsable Relations Internationales (RI) pour le département :

Pour le semestre 1 : Nathalie Gasiglia

Pour le semestre 2 : Katia Paykin

Toutes les coordonnées des enseignants de SDL : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/>

Licence 1

Conférence inaugurale : le 03/09/2019 à 8h30 amphi B1

Réunion pédagogique : 03/09/2019 à 10h amphiB6

Programme :

Message de la directrice

Présentation de l'équipe enseignante et administrative

Présentation de la formation, du déroulement de l'année universitaire, du calendrier, des cours

Visite des locaux (secrétariat, etc)

Explication de la procédure d'inscription

Test de positionnement en anglais mardi 3 après midi

Licence 2

Réunion pédagogique : le 03/09/2019 à 14h00 amphi B6

Programme :

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'inscription dans les cours à choix

Information sur les modalités d'évaluation

Licence 3

Réunion pédagogique le 03/09/2019 à 15h30 amphi B6

Programme

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'inscription dans les cours à choix

Information sur les modalités d'évaluation

Options transversales et parcours

Réunion de rentrée parcours et option FLE en L3 : 3 septembre 17h : amphi B6

Réunion de rentrée parcours et options LSF le 3 septembre à 15h30 pour les L2 et 17h pour les L3 : salle B1.414

CALENDRIER LICENCE 2019-2020

Semestre impair

Semestre 1 licence: du 16 septembre au 13 décembre

Vacances de Toussaint : du 25 octobre soir au 04 novembre matin

Vacances de Noël : du 20 décembre soir au 06 janvier matin

Contrôles continus de fin de semestre : du 16 décembre au 20 décembre

Contrôles terminaux 1^{ère} session semestre impair : du 6 janvier au 11 janvier (*le cas échéant pour examens autres composantes, merci de vérifier auprès des autres secrétariats*)

Session 2 semestre impair : 8 juin au 15 juin

Semestre pair

Semestre pair : du 13 janvier au 30 avril (13 semaines)

Pause pédagogique d'hiver : du 21 février soir au 2 mars matin

Vacances de Pâques : du 10 avril soir au 27 avril matin

Contrôles continus de fin de semestre : 27 avril au 30 avril

Contrôles terminaux session 1 semestre pair : du 11 mai au 16 mai (*le cas échéant pour examens autres composantes, merci de vérifier auprès des autres secrétariats*)

Session 2 semestre pair : du 17 juin au 26 juin

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).

Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :

à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prenom.nom@etu.univ-lille.fr)

à la plateforme moodle

Aux actualités de l'université

À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À la validation de vos UE10 intégration et culture numérique

À l'inscription dans les groupes (voir ci-dessous).

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Lhomme (ou Mme Choquet) voir ci-dessous la présentation du secrétariat page 10.

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser au responsable de la Licence1 (Fayssal Tayalati, fayssal.tayalati@univ-lille.fr) ou au responsable de mention (Gerhard Schaden, gerhard.schaden@univ-lille.fr) notamment pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou doubles licences, ou pour tout type de problème particulier.

- Si vous êtes étudiant en L1, votre interlocuteur privilégié est le référent L1 : (voir ci-dessous)

- Pour les questions plus particulièrement liées aux parcours (« Français Langue Etrangère », « Langue des Signes Française », ou « Linguistique Générale et Outillée »), vous pouvez également vous adresser aux responsables de ces trois parcours :

- Français Langue Étrangère :

Gerhard SCHADEN (gerhard.schaden@univ-lille.fr)

- Langue des Signes Française :

Georgette DAL (georgette.dal@univ-lille.fr)

Annie RISLER (annie.risler@univ-lille.fr)

- Linguistique générale et outillée

Gerhard SCHADEN (gerhard.schaden@univ-lille.fr)

- Vous pouvez également vous adresser au [SUAIO \(Service Universitaire Accueil Information Orientation\)](#) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le groupe [Facebook du département](#) : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3 mais aussi sur le cours moodle « secrétariat licence SDL » et éventuellement celui sur les options transversales et UE9 LSF et de consulter le [site du département](#) <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/> pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

Que peut-on obtenir à l'accueil ? Quelques exemples :

- Un relevé de notes en fin d'année ou, si besoin, en fin de semestre

- Un certificat de scolarité
- Un guide des études
- Les emplois du temps (affichage hebdomadaire)
- Un dossier de demande de dispense
- Renseignements divers : contacts avec les enseignants, orientation vers les différents services de l'université (Scolarité, Validation d'acquis, etc.).

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1/ Inscription administrative : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'Université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT).
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

Date limite : 6 septembre 2019 pour les L1 et 18 septembre pour les L2/3. Nous vous conseillons de vous inscrire avant le 3 septembre.

2/ Inscription pédagogique : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, pas de résultats ni de relevés de notes. Elle se fait vers les mois d'octobre ou novembre pour le 1^{er} semestre puis au cours du second semestre. Taper www.univ-lille.fr, puis cliquer sur ENT (en haut à droite de la page).

3/ Inscription dans les groupes : Vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues, et à partir du semestre 2, pour les UE10. Elles se feront via le module groupe sur votre ENT (notice explicative distribuée à la rentrée)

Ces trois inscriptions sont obligatoires. L'inscription administrative doit se faire impérativement avant le 6 ou le 18 septembre 2019.

La date limite de l'inscription pédagogique vous sera communiquée par différents moyens comme l'affichage au secrétariat, sur internet, sur moodle et sur la page Facebook du département.

Qu'est-ce qu'une UE ? Que sont les ECTS ?

Un semestre comprend **10 UE**. Une **UE** est une Unité d'Enseignement. Chaque UE vaut 3 crédits **ECTS** (European Credit Transfer System). Un semestre vaut 30 ECTS et la licence complète 180 ECTS.

Les ECTS facilitent la mobilité des étudiants d'un établissement à l'autre (en France, ou en Europe dans le cadre des échanges Erasmus).

Qu'est-ce qu'un double cursus ou une double licence?

L'étudiant a toujours la possibilité de suivre deux cursus en même temps. L'un des deux cursus est alors prioritaire : l'étudiant doit suivre l'intégralité des enseignements du cursus prioritaire et suivre les cours du 2^e cursus si son emploi du temps le permet. Si son cursus prioritaire est extérieur au Département « Sciences du langage », l'étudiant doit fournir l'emploi du temps de ce cursus. Une dispense peut être accordée pour certaines UE après entretien avec le responsable de la licence.

Il est possible de suivre une double licence :

Les étudiants doivent être inscrits dans les mêmes niveaux dans les 2 licences (et à partir de la L2 en parcours types)

L'étudiant en double licence valide les UE 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de chaque cursus, une seule UE9 et une seule UE10 pour les deux cursus, soit 42 ECTS par semestre.

La double licence est possible avec la licence lettres classiques (du département LCA)

NOTE SUR LE PLAGIAT

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005), et constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université Lille 3 pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille 3 ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université Lille 3 s'est dotée d'une application anti-plagiat, et les enseignants en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiants de déposer leurs travaux sur la plate-forme *Compilatio*. En rendant un dossier ou un devoir maison, il vous sera également demandé de signer une déclaration sur l'honneur que votre travail n'est pas le fruit d'un plagiat.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera sur le renvoi en section disciplinaire, après consultation de la directrice de l'UFR, et selon la gravité du cas et les précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de soupçon de plagiat :

- 1) **Citez toujours vos sources**, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
- 2) **Utilisez les citations avec parcimonie**, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.
- 3) **Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées**, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.
- 4) **Rendez-vous sur le site consacré au plagiat**, réalisé par l'Université de Québec à Montréal (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>), et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez.
- 5) **Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille** pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants. Consultez l'onglet Campus, rubrique « Services et outils numériques.

PRESENTATION GENERALE

Depuis la rentrée universitaire 2014, l'université Lille offre à ses étudiants un parcours complet de Sciences du Langage en licence.

Comme les autres licences offertes à Lille, la licence Sciences du Langage est basée sur le principe de spécialisation croissante. Ainsi, si la première année est commune à tout le monde, et n'implique a priori pas de spécialisation interne dans les sciences du langage, à partir de la deuxième année, un choix de parcours s'offre à nos étudiants (qui seront décrits plus bas). De plus, en dehors des enseignements disciplinaires en linguistique, nos étudiants assistent en première année à des cours à l'extérieur de notre département. Cela a trois raisons : premièrement, l'ouverture nous permet d'offrir des matières qui sont en relation avec les SdL, mais que nos enseignants ne peuvent pas assurer, dès la licence (par exemple, la sociologie, la sémiotique, l'histoire de la langue française, etc.). Deuxièmement, ces matières ont aussi comme but d'ouvrir l'esprit de nos étudiants envers d'autres disciplines, et d'autres approches. Troisièmement, elle permet à nos étudiants qui hésitent entre Sciences du langage et une autre filière d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 dans les sciences humaines et sociales.

Le second principe qui guide la licence SdL est celui d'une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompera progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) - mais toujours sous la supervision d'un enseignant - pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

En dehors des enseignements qui lui sont propres, la licence Sciences du Langage participe aussi à certaines options transversales de l'université, c'est-à-dire des enseignements structurés qui ne sont pas rattachés spécifiquement à un département unique¹. Ainsi, à partir de la deuxième année, nos étudiants peuvent profiter des trois options transversales suivantes :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des signes française (LSF)
- Professorat des écoles (PE)

La L1

La première année de la licence de Sciences du langage propose des enseignements dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous tous les aspects (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.). Les enseignements du premier et second semestre se répartissent en deux catégories :

- un socle de tronc commun qui constitue la base de la formation en sciences du langage offrant des connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles (français et autres). Ces enseignements, articulant connaissances théoriques et méthodologiques, fournissent des connaissances générales qui constituent des prérequis nécessaires pour suivre les enseignements de linguistique proposés en Licence 2 et 3 et préparer le choix des parcours.

- des enseignements optionnels, qui comportent :

- des cours proposés par d'autres départements (Lettres modernes, Philosophie, Sciences de l'éducation, etc.). Ces enseignements apportent des connaissances et une méthodologie propres à d'autres disciplines, mais qui peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue. Nous recommandons de choisir ces cours en gardant à l'esprit le choix des parcours à partir de la L2 (LSF, PE, etc.), mais aussi les projets professionnels, personnels et scientifiques des étudiants².

-l'apprentissage d'une langue nouvelle, pour se confronter à des structures linguistiques qui ne correspondent pas à celles du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue

¹ Cela a comme conséquence que pour suivre une option Professorat des Écoles, Français Langue Étrangère ou Langue des Signes vous n'êtes pas obligé de choisir la licence sciences du langage ; d'autres licences de l'université vous donnent la même possibilité.

² Les cours de LSF en L1 apportent par exemple les pré-requis nécessaires à l'intégration du parcours LSF à partir de la L2.

maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et "naturel"³.

Nos étudiants approfondissent, également, tout au long de la licence leurs connaissances en anglais, la langue de communication internationale par excellence. L'anglais est devenu indispensable à tout étudiant, puisque c'est dans cette langue que l'immense majorité des textes scientifiques est écrite.

Au deuxième semestre de la L1, la licence SdL propose une présentation des différents métiers et perspectives d'avenir qui peuvent être poursuivis au terme de la licence. Seront également présentés les parcours dont le choix s'imposera dès la L2.

La L2 et la L3

Structurellement, la L2 et la L3 sont très similaires. C'est pour cela qu'elles seront présentées ici dans une même section.

À partir de la deuxième année, un étudiant peut ou bien continuer dans la visée de la première année, en poursuivant en linguistique générale et outillée, ou bien adjoindre au parcours type une spécialisation ou une coloration pré-professionnalisante dans un parcours transversal. La licence Sciences du langage offre trois différents types de spécialisations mutualisées avec d'autres formations de l'université, à savoir le Français Langue Étrangère (FLE), la Langue des Signes Française (LSF), et le Professorat des Écoles (PE).

Cette possibilité de spécialisation entraîne qu'il existe un tronc commun pour tous ceux qui sont inscrits en SdL, et des UE qui dépendent du choix de l'étudiant.

Le tronc commun se divise en deux UE obligatoires pour tous les étudiants (les UE1+2), et trois UE où les étudiants peuvent choisir dans une liste de cours, qui englobent des cours d'introduction dans des domaines des Sciences du langage (acquisition, pragmatique, etc.) et des cours d'approfondissement de matières déjà vues en L1 (phonologie, sémantique, syntaxe, morphologie). La motivation pédagogique de cette partition est de donner aux étudiants un bagage fondamental solide, tout en leur permettant de colorier leur licence en fonction de leurs intérêts et projets professionnels.

Il existe également la possibilité de suivre un cours à l'extérieur du département SdL - par exemple en philosophie, en anglais, Lettres Modernes, etc. - ou de continuer l'apprentissage de la langue commencée en L1.

Selon le parcours choisi, en L3, les étudiants pourront faire un stage ou un travail de recherche, en lien avec leur parcours et leur projet professionnel.

D'un point de vue technique, à partir de cette deuxième année, chaque étudiant devra choisir alors l'un des 3 parcours :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des Signes française (LSF)
- Linguistique Générale et Outillée (LG&O)
 - Parcours type
 - Option Professorat des Écoles (PE)

Le parcours LG&O est le seul à contenir lui-même deux sous-parcours, à savoir le parcours type et l'option PE.

Lors de l'inscription administrative en L2 ou L3 SdL, un étudiant doit obligatoirement spécifier le parcours choisi. Une option éventuelle (en cas du parcours LG&O) sera spécifiée lors du choix des groupes dans le cadre de la réunion de prérentrée. Le choix de l'option "Professorat des Écoles" requiert donc qu'un étudiant choisisse lors de l'inscription administrative le parcours LG&O ; il spécifiera lors de la prérentrée son inscription dans les groupes PE.

Selon les choix de parcours et d'option, la licence Sciences du langage permet aux étudiants une poursuite d'études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à terme, une insertion professionnelle dans le

³ Si l'étudiant le souhaite, il est possible de continuer l'apprentissage de cette langue en L2 et L3.

secteur des métiers de l'enseignement et de la formation (formateur français langue étrangère ; enseignant de LSF ; professeur des écoles...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/Français, de l'édition, de la communication...

L'enseignant référent de L1

Un dispositif de suivi spécifique des étudiants de première année a été mis en place par l'université. Il est assuré par des enseignants référents de L1. Celui-ci reçoit tout étudiant pour un entretien personnalisé. Ils dresseront avec vous le bilan de votre année si vous le souhaitez ou en cas de difficulté.

Les enseignants référents pour la L1 sont Delphine Tribout (delphine.tribout@univ-lille.fr) Antonio Balvet (antonio.balvet@univ-lille.fr) et Cedric Patin (cedric.patin@univ-lille.fr)

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, vous pouvez vous adresser à votre responsable de L1 (M. Tayalati) en priorité (ou à votre référent)

Vous êtes étudiant en L1, vous aurez accès à du tutorat

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiants de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignants, des étudiants plus avancés du département des Sciences du Langage, sélectionnés en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

SEMESTRE 1	Enseignants
UE1 : Linguistique générale 1	P Pietrandrea
UE2 : Sémantique 1	V Mostrov et L Compaore
UE3 : Syntaxe 1	A. Balvet et J Vangaever
UE4 : Phonétique/phonologie 1	C Patin et A Jatteau
UE5 : Morphologie 1	D Tribout et M Huguin
UE6-UE7 : (2 cours au choix dans la liste suivante) Dictionnaire et enseignement Roman des 19 ^{ème} et 20 ^{ème} Initiation à la logique Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien Méthodes philosophiques Introduction aux didactiques Psychologie du développement et des apprentissages Civilisation de la Grèce antique Rhétorique : « s'exprimer » Histoire des supports d'information Notion de culture en sciences sociales Initiation à l'histoire culturelle Introduction aux sciences sociales Psychologie générale et différentielle (compte pour 2 cours) Psychopathologie (compte pour 2 cours) Latin non débutant / Grec non débutant Allemand non débutant / Espagnol non débutant / Italien non débutant LSF non débutant Français langue étrangère (pour les non francophones)	Voir Lettres Modernes Voir Lettres Modernes Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Sciences de l'éducation Voir Sciences de l'éducation Voir SID Voir Langues et cultures antiques Voir Sciences info et documentation Voir Sciences info et documentation Voir Culture Voir Culture Voir Psycho Voir Psycho Voir Langues et cultures antiques Voir Delang Voir SdL Voir DEFI
UE8 : Langue vivante nouvelle (1 langue au choix) Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois ; Persan ; Polonais ; Tchèque ; Latin ; Grec ancien LSF	Voir Delang Voir Langues et cultures antiques Voir SdL
UE9 : Langues vivantes : Anglais	J Lindores et à définir
UE10 : Intégration	Organisée par l'université

UE1 : Linguistique générale 1**Enseignant :** P. Pietrandrea**Pré requis :** aucun**Contenu :** Ce cours permettra aux étudiants de s'approprier les instruments d'analyse nécessaires à décrire les structures de la langue, ainsi que ses axes de variation (diachronique, diatopique, diastratique, diamésique, diaphasique, typologique)**Compétences visées :**

A la fin de ce cours d'introduction les étudiants seront capables de définir ce que c'est la linguistique, quelles sont ses branches et comment elles permettent de représenter la complexité des phénomènes linguistiques.

Bibliographie :

- Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.
- Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Editions Sciences Humaines.
- Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.
- Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.
- Comrie, Bernard, ed. 1987. *The World's Major Languages*. London: Croom Helm Publishers [Second edition, 2009, Routledge (Oxford/New York)].
- Comrie, B. S. Matthews, & M. Polinsky (eds). 2004. *L'atlas des langues: l'origine et le développement des langues du monde*. Acropole.
- Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Minuit.

Évaluation : plusieurs devoirs maison**UE2 : Sémantique 1****Enseignant :** Vassil Mostrov et à définir**Pré requis :** aucun**Contenu :** Le cours propose une introduction à l'étude du sens des unités lexicales. Après un exposé de quelques concepts théoriques nécessaires à l'étude du sens des éléments lexicaux (sens, référence, signifié, etc.), l'accent sera mis sur les relations sémantiques qui structurent le lexique (synonymie, antonymie, homonymie, etc.). L'étude portera aussi bien sur des mots simples que dérivés et appartenant à des catégories différentes (noms, adjectifs, verbes).**Compétences visées :** Capacité à reconnaître les relations entre mots, et à décrire les bases sur lesquelles ces relations sont fondées ; aptitude à séparer les cas d'homonymie de la polysémie.**Bibliographie :**

- Kleiber, G. (1999) *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lehmann, A. & F. Martin-Berthet (2003) *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan.
- Polguère, A. (2003) *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Montréal : Presses Universitaires de Montréal.
- Schwarze, C. (2001) *Introduction à la sémantique lexicale*. Tübingen: Narr.

Evaluation : CC (2 épreuves écrites de 2h)**UE3 : Syntaxe 1****Enseignant :** Antonio Balvet et Jasper Vangaever**Pré requis :** aucun**Contenu :**

Ce cours est dédié à l'étude raisonnée de la formation des phrases dans les langues naturelles, et plus particulièrement en français. Il vise à préparer les étudiants à une approche rigoureuse de la description de la construction des phrases, tout en leur permettant de revisiter les notions de grammaire du français.

Le cours s'articule autour des axes suivants :

1. révision/acquisition des notions grammaticales de base : parties du discours, groupes, natures et fonctions des groupes

2. acquisition d'une méthodologie de description raisonnée de la syntaxe des langues naturelles : tests linguistiques, hypothèses sur la structure intrinsèque des phrases, vérification des hypothèses par la confrontation avec de nouvelles données
3. acquisition de notions générales en syntaxe structurale : distinction entre compléments essentiels et adjoints, analyse en constituants immédiats, analyse en dépendances, valence verbale, comparaisons entre langues.

Compétences visées:

Identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase, décrire les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux, représenter de façon formalisée les observations linguistiques.

Bibliographie :

Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, 2010. *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, 2009. *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Sioufi G., Van Reamdonck D., 1999. *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal.

Note : l'acquisition de l'ouvrage Grammaire Méthodique du Français est très vivement conseillée à tous les étudiants. Cet ouvrage servira de base aux cours de Syntaxe 1. Il est par ailleurs largement utilisé dans les épreuves de grammaire (concours).

Evaluation : Contrôle Continu (CC), 2 épreuves écrites de 2h, ainsi que des exercices à réaliser en autonomie (contrôle de l'assiduité)

UE4 : Phonétique & phonologie 1

Enseignant : Cédric Patin et Adèle Jatteau

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours consiste en une présentation de notions élémentaires de phonétique (articulatoire, acoustique) et phonologie (identification des phonèmes et des allophones, étude des cas de neutralisation) segmentales. Une introduction aux transcriptions phonétiques (API) sera par ailleurs proposée.

Compétences visées: Capacité à reconnaître les propriétés articulatoires et acoustiques des sons du français et d'autres langues ; aptitude à séparer les sons pertinents (phonèmes) de leurs variantes contextuelles ; maîtrise de la transcription API.

Bibliographie :

Brandão de Carvalho, Joaquim, Noël Nguyen & Sophie Wauquier. 2010. *Comprendre la phonologie*. Linguistique Nouvelle, PUF.

Léon, Pierre. 2011. *Phonétisme et prononciation du français* (6^e édition). Cursus, Armand Colin.

Vaissière, Jacqueline. 2011. *La phonétique*. Que sais-je ? PUF.

Evaluation : contrôle continu (2 épreuves écrites de 2h)

UE5 : Morphologie 1

Enseignant : Delphine Tribout et Mathilde Huguin

Pré requis : Aucun

Contenu : Ce cours propose une introduction à la morphologie lexicale. Seront abordées les notions fondamentales de la morphologie, ainsi que différentes distinctions importantes dans le domaine, notamment entre unités simples et complexes, entre analyse étymologique et analyse morphologique, entre construits réguliers et construits non réguliers, etc.

Compétences visées: connaître les différents types d'unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue

Bibliographie :

Apothéloz, D. (2002). *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.

Evaluation : CC (2 épreuves écrites)

UE6/UE7 : cours à choix

2 cours à choix par UE dans la liste définie ci-dessus

Méthodes philosophiques

Nom de l'enseignant : Clémence Sadaillan

Pré-requis : Avoir déjà compris, durant l'année de terminale, l'importance de la problématisation, de la conceptualisation et de la clarté de l'expression écrite.

Présentation du cours :

Ce cours est destiné aux étudiants qui souhaitent travailler les méthodes de la dissertation et de l'explication de texte philosophiques. Il s'agira de revoir dans un premier temps les fondements de ces méthodes, puis de les appliquer à des sujets de dissertation et à des textes. Vous vous entraînerez, sous la forme de discussions collectives, d'exercices et de petits travaux de rédaction réguliers, à problématiser, à conceptualiser et à travailler la cohérence de votre propre pensée. La forme ne sera bien-sûr jamais distincte du fond, de sorte que ces travaux seront en même temps l'occasion de (re)voir quelques distinctions conceptuelles centrales (cf.les « repères » du programme de terminale) et quelques points doctrinaux de l'histoire de la philosophie.

Compétences visées :

- l'apprentissage renforcé de la méthode de la dissertation philosophique et de la méthode de l'explication de texte philosophique
- le développement de la pensée conceptuelle
- une plus grande autonomie dans la structuration et l'expression des idées

Bibliographie :

Un outil utile à consulter au besoin : *Repères philosophiques, Comment s'orienter dans la pensée*, de J.-M Muglioni.

Contrôle des connaissances

Session 1 (contrôle continu) : 1 devoir surveillé de 2h et plusieurs écrits à la maison.

Session 2 (contrôle terminal) : 1 écrit de 2h.

UE8 : langue vivante nouvelle

Voir liste ci dessus

Pré-requis : ne pas connaître la langue choisie

Contenu : l'objectif de ce cours est de découvrir, en tant qu'apprenant, une langue nouvelle dont le fonctionnement va se trouver en décalage avec les structures de la langue française et des langues romanes. Outre l'apprentissage de cette langue, les étudiants seront amenés à s'interroger sur ces différences.

Compétences visées : prendre de la distance avec les structures de sa langue maternelle

Evaluation : CC et journal de bord

UE9: Langue vivante : Anglais

Enseignant : Jackie Lindores et à préciser

Pré requis : niveau A2 (CERCL)

Contenu :

Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en œuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de langage et de la vie universitaire, de travail collaboratif pour améliorer la production et l'interaction orale, la rédaction de textes à objectifs variés pour progresser en production écrite.

Compétences visées:

Pratique de l'anglais dans le cadre d'études universitaires.

Capacité à parler et rédiger en anglais. Capacité à comprendre anglais écrit et oral. Consolider le niveau A2 et préparer le niveau B1, en respectant l'évolution personnelle de chacun.

Bibliographie : les supports de cours seront fournis en classe et sur la plateforme Moodle.

Evaluation :

Session 1 : Contrôle continu (compréhension orale, production orale, DST écrit, travail personnel)

Session 2 : DST écrit

UE10 : intégration

Via votre ENT sur moodle

SEMESTRE 2	Enseignants
UE1 : Linguistique générale 2	P Pietrandrea
UE2 : Sémantique 2	G Schaden et M Huguin
UE3 : Syntaxe 2	V Mostrov et LM Butet
UE4 : Phonétique/phonologie 2	C Patin et A Jatteau
UE5 : Morphologie 2	D Tribout et M Huguin
UE6-UE7 : (2 cours au choix dans la liste suivante) Orthographe et enseignement Initiation au genre de l'essai (16ème-20ème) Histoire et philosophie des sciences Philosophie générale Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien Sociologie de l'éducation et de la formation Histoire de l'école en France Civilisation de Rome antique Rhétorique : « argumenter » Psychologie du développement (compte pour 2 UE) Psychologie sociale (compte pour 2 UE) Histoire et épistémologie de la psychologie Histoire des supports d'information Introduction aux sciences sociales Histoire culturelle Médias cultures et société Latin non débutant / Grec non débutant Allemand / Espagnol ou Italien non débutant LSF non débutant Français langue étrangère (pour non francophones)	G Dal Voir Lettres Modernes Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Sciences de l'éducation Voir Sciences de l'éducation Voir SID Voir Langues et cultures antiques Voir Psychologie Voir Psychologie Voir Psychologie Voir SID Voir SID Voir Culture Voir Culture Voir Langues et cultures antiques Voir Delang Voir SdL Voir DEFI
UE8 : Langue vivante nouvelle (<i>même langue qu'au S1</i>) Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois Persan ; Polonais ; Tchèque ; Latin ; Grec ancien LSF	Voir Delang Voir Langues et cultures antiques Voir SdL
UE9 : Langues vivantes : anglais	J Lindores et à définir
UE10 : (les deux cours sont obligatoires) Découverte des métiers des SdL Culture numérique	G Dal Via l'ENT

UE1 : Linguistique générale 2

Enseignant : P. Pietrandrea

Pré requis : Linguistique générale 1 recommandé

Contenu : Ce cours de théorie de la langue introduit les étudiants aux fondements épistémologiques et méthodologiques de la linguistique, de ses branches, de ses applications ainsi qu'à une réflexion sur la place que cette discipline occupe au sein des sciences humaines contemporaines. Les propriétés sémiologiques, psycholinguistiques, sociolinguistiques, structurales et typologiques des langues seront illustrées.

Compétences visées : A la fin de ce cours d'introduction les étudiants seront capables de définir ce que c'est une langue, comment les langues sont représentées et comment la représentation des langues fournie par la linguistique est utilisée dans d'autres domaines.

Bibliographie :

Hagège, Claude. 1999. *La structure des langues*. Coll. Que sais-je? Paris, Presses Universitaires de France.

Dortier, Jean-François. 2010. *Le langage*. Editions Sciences Humaines.

Fromkin, Victoria, Robert Rodman & Nina Hyams. 2007. *An introduction to language* (8^e édition). Thomson.

Lewis, M. Paul (éd.). 2009. *Ethnologue: Languages of the World*, 16^e édition. Dallas, Tex.: SIL International. Version en ligne : <http://www.ethnologue.com>.

Comrie, Bernard, ed. 1987. *The World's Major Languages*. London: Croom Helm Publishers [Second edition, 2009, Routledge (Oxford/New York)].

Comrie, B. S. Matthews, & M. Polinsky (eds). 2004. *L'atlas des langues: l'origine et le développement des langues du monde*. Acropole.

Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Minuit.

Evaluation : plusieurs devoirs maison

UE 2 : Sémantique 2

Enseignant : Gerhard Schaden et Mathilde Huguin

Pré requis : Aucun ; mais Sémantique 1 recommandé

Contenu : Introduction aux différents types de textes/discours (narratif, argumentatif, descriptif, etc.), et de leur structuration interne. Introduction à la théorie des « relations rhétoriques » entre propositions à l'intérieur d'un discours. Étude d'un choix de moyens d'établir la cohésion (anaphore, etc.).

Compétences visées: Capacité à reconnaître différents types de textes/discours ; aptitude à restituer la structure abstraite d'un discours à l'aide des relations rhétoriques.

Bibliographie :

Jean-Michel Adam (2001). *Les textes : types et prototypes*. Paris : Nathan, 4^e éd.

D. Alan Cruse (2000). *Meaning in Language. An Introduction to Semantics and Pragmatics*. Oxford : Oxford University Press.

Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul (2014). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF, 4^e éd.

Evaluation : CC (2 examens écrits de 2 heures, 1 au mi-semester et 1 à la fin)

UE3 : Syntaxe 2

Enseignant : Vassil Mostrov et Lise Marie Butet

Pré requis : Maîtriser les catégories morphosyntaxiques, les fonctions syntaxiques ainsi que l'analyse de la phrase en constituants immédiats (cf. programme Syntaxe1)

Contenu : Le cours propose une analyse syntaxique de certains types de phrases en prenant appui sur la notion de 'structure argumentale'. Seront analysées les phrases simples à verbes intransitifs (aussi bien à sujet personnel qu'impersonnel), celles à verbes transitifs (à complément direct ou indirect) et les phrases à verbes doublement transitifs. Une attention particulière sera accordée aux phrases impersonnelles et à celles qui semblent, en apparence seulement, complexes parce qu'elles combinent deux verbes. Le cours fera le lien entre la structure argumentale du verbe et certaines opérations syntaxiques telles que la passivation, la pronominalisation des compléments prépositionnels, etc.

Compétences visées : Capacité à identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase et à décrire (en argumentant) les propriétés syntaxiques des prédicats verbaux

Bibliographie : Sera fournie durant le cours

Evaluation : CC (2 épreuves écrites de 2h)

UE 4 : Phonétique et phonologie 2

Enseignant : Cédric Patin et Adèle Jatteau

Pré requis : il est recommandé d'avoir suivi 'Phonétique & phonologie 1'

Contenu : Le cours consiste en une présentation des caractéristiques prosodiques de différentes langues (syllabe, accents, tons, intonation, etc.) – y compris dans leurs dimensions acoustiques –, ainsi qu'en une présentation des différents processus et alternances phonologiques (assimilations, épenthèses, etc.).

Compétences visées:

Capacité à reconnaître les propriétés suprasegmentales des sons du français et d'autres langues ; aptitude à analyser en profondeur les phonétique et phonologie de différentes langues.

Bibliographie :

En plus de celle qui est associée à la présentation du cours 'Phonétique & phonologie 1' :

Ladefoged, Peter & Ian Maddieson. 2007 (1996). *The Sounds of the World's Languages*. Blackwell.

Zsiga, Elizabeth. 2013. *The Sounds of Language. An introduction to Phonetics and Phonology*. Wiley-Blackwell.

Evaluation : contrôle continu (2 épreuves écrites de 2h)

UE5 : Morphologie 2

Enseignant : Delphine Tribout et Mathilde Huguin

Pré requis : Aucun, même s'il est souhaitable d'avoir suivi Morphologie 1

Contenu : Ce cours est une introduction à la morphologie flexionnelle. Le cours présentera tout d'abord la distinction entre flexion et construction, ainsi que les bases de la flexion. Puis seront observés divers types de traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde. Dans une approche typologique, différents aspects méthodologiques de l'analyse morphologique seront abordés.

Compétences visées:

- savoir analyser d'un point de vue morphologique une forme fléchie
- savoir identifier les traits flexionnels auxquels sont sensibles les langues dans le monde
- savoir reconnaître les différents types de fonctionnement morphologique des langues
- connaître les conventions internationales de présentation de données linguistiques

Bibliographies:

Aronoff, M. & Fudeman, K. (2005) *what is Morphology*, Oxford: Blackwell Publishing.

Huot, H. (2001) *Morphologie. Forme et sens des mots du français*, Paris : Armand Colin.

Evaluation : contrôle continu (2 devoirs sur table)

UE6/UE7 : cours à choix

2 cours à choix par UE dans la liste définie ci-dessus

Orthographe et enseignement

Enseignante : Georgette Dal

Pré-requis : aucun

Contenu : L'objectif du cours est de présenter des éléments de réflexions sur l'orthographe française, les enjeux de sa maîtrise

et de son enseignement.

Les points de vue adoptés seront multiples : social et sociétal, historique, linguistique, psycholinguistique et didactique.

Compétences visées :

Prendre conscience que l'orthographe est une pratique sociale normée ayant varié au cours du temps

Mesurer les enjeux des réformes orthographiques, passées, présentes et à venir

Être capable de dépasser la vision binaire orthographe normée / orthographe non normée

Prendre du recul par rapport à sa propre pratique orthographique

Bibliographie :

Catach Nina (2011), *L'orthographe*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je ?*, 10^e éd. (1^e éd. : 1978)

Chervel André (2008), *Orthographe en crise à l'école*, Paris, Retz.

Fayol Michel (2013), *L'acquisition de l'écrit*, Paris, PUF, collection *Que sais-je ?*

Fayol Michel & Jaffré Jean-Pierre (2014), *L'orthographe*, Paris, PUF.

Evaluation : contrôle continu (deux devoirs sur table en temps limité)

Capacité d'accueil : 45

UE8 : langue vivante nouvelle

Voir liste ci-dessus (poursuite de la langue de semestre 1)

Pré-requis : ne pas connaître la langue choisie

Contenu : l'objectif de ce cours est de poursuivre la découverte, en tant qu'apprenant, d'une langue nouvelle dont le fonctionnement va se trouver en décalage avec les structures de la langue française et des langues romanes. Outre l'apprentissage de cette langue, les étudiants seront amenés à s'interroger sur ces différences.

Compétences visées : prendre de la distance avec les structures de sa langue maternelle

Evaluation : CC et journal de bord

UE9: Langue vivante

Enseignement : Anglais

Enseignant : Jackie Lindores et à préciser

Pré requis : niveau A2 (CERCL)

Contenu :

Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en oeuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de langage et de la vie universitaire. De travail collaboratif pour améliorer la production et l'interaction orale, la rédaction de textes à objectifs variés pour progresser en production écrite.

Compétences visées :

Pratique de l'anglais dans le cadre d'études universitaires.

Capacité à parler et rédiger en anglais. Capacité à comprendre anglais écrit et oral. Consolider le niveau A2 et préparer le niveau B1, en respectant l'évolution personnelle de chacun.

Bibliographie : les supports de cours seront fournis en classe et sur la plateforme Moodle.

Evaluation :

Session 1 : Contrôle continu (compréhension orale, production orale, DST écrit, travail personnel)

Session 2 : DST écrit

UE10 : Présentation des métiers des sciences du langage

Enseignant : Georgette Dal

Pré-requis : aucun

Contenu : L'UE consiste en une série de cinq conférences de présentation de métiers dans le champ des sciences du langage : interprète Langue des signes française / français ; orthophoniste ; métiers de la recherche ; métiers du français langue étrangère (FLE) ; métiers du traitement automatique des langues (TAL)) de 2h30 chacune. Les autres séances seront consacrées à des exposés réalisés par les étudiants à partir de recherches personnelles, par groupe.

Compétences visées :

Connaissance des métiers des sciences du langage

Travail sur le projet d'études (aide au choix du parcours de L2) et sur le projet professionnel à long terme

Aptitude au travail de groupe

Aptitude à l'exposé oral, avec support projeté

Qualités rédactionnelles

Bibliographie : néant

Evaluation : contrôle continu.

Session 1 : assiduité aux conférences (5 points) et exposé assorti d'un document écrit (15 points).

Session 2 : complément de dossier

Capacité d'accueil : UE obligatoire pour les étudiants en L1 Sciences du langage

Conférences recommandées aux étudiants de L2 et L3 sciences du langage et ouvertes à tout étudiant de Lille 3 intéressé

UE10 culture numérique

Organisée par l'université, en non présentiel

L2-L3 PARCOURS LINGUISTIQUE GENERALE ET OUTILLEE (parcours-type, sans option)**Semestre 3 LG&O****UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau****UE2 : Linguistique comparée : à définir****UE3 à 6 : Fondamentales 4choix**

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Analyse du discours : P Pietrandrea

Pragmatique : G Schaden

UE7 et 8 : Ouvertures : 1 cours dans la liste des cours proposés ci-dessous***UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey****UE10 : un cours au choix parmi la liste ci-dessous******+Module Culture numérique via l'ENT (obligatoire)***** Cours d'ouverture :****UE7 et UE8**

Ancien français (voir LM)

Initiation à la logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais 1(voir Angellier)

Renforcement linguistique en anglais 2 (voir Angellier)

UE8

LSF niveau A2/LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen, pratiques et expression artistiques

C2I

Maîtrise rédactionnelle

Atelier de la voix Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction

Concours d'éloquence

Ouverture vers le monde de la tradition orale

Atelier théâtre en anglais

Cinéma anglophone

Antiquité et numérique

Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>**Semestre 4 LG&O****UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin****UE2 : Linguistique comparée 2 : F Tayalati et S Anastasio****UE3 à 6 : Fondamentales : 4 choix**

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout

Énonciation : L Compaore

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique: à définir

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE7 et 8 : Ouverture : 1 cours à prendre dans la liste des cours proposés ci-dessous**UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey****UE10 : un cours au choix parmi la liste ci-dessous******+Module Culture numérique via l'ENT (obligatoire)***** Cours d'ouverture :****UE7 et 8**

Ancien français (voir LM)

Logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais (voir Angellier)
UE8
 LSF niveau A2 / LSF niveau B1
 Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)
 Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)
 Latin niveau 2 ou 3, Grec ancien niveau 2 ou 3
 Langues vivantes suivies en L1 en UE8
 Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel
 Engagement citoyen
 Pratiques et expression artistiques
 C2I
 Expérience et mobilité internationale
 Pratique d'écriture

Excellence à l'oral 2
 Atelier théâtre en anglais
 Culture visuelle Espagne /Amériques
 Antiquité et numérique

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 5 LG&O

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever
UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout
UE3 et 4 : Fondamentales 2 choix Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé Temporalité : Temps, aspect et modalités : L Compaore Études sur corpus : R Cardon Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 et 6 : Fondamentales : 2 choix Pragmatique : G Shaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir Études sur corpus : R Cardon Syntaxe de la phrase complexe : K Paykin
UE 7et 8 : Fondamentales (UE5/6) et liste de cours ci-dessous*
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et à définir
UE10 : un cours au choix parmi la liste ci-dessous** +Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 :

Renforcement linguistique en anglais : pragmatique
 Renforcement linguistique en anglais 2

Initiation à la logique

UE8 :

Histoire de la langue à partir d'un corpus
 LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)
 Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)
 Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)
 Latin niveau 3 / Grec ancien niveau 3

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel
 Engagement citoyen
 Pratiques et expression artistiques
 Activités sportives
 Maîtrise rédactionnelle
 Atelier de la voix

Usage de la fiction
 Improvisation écrite
 Concours d'éloquence
 Ouverture vers le monde de la tradition orale
 Pratiques artistiques en espagnol : théâtre
 Antiquité et numérique
 Pratique d'écriture

Technique de l'expression, persuasion orale

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 6 LG&O

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet
UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout
UE3 et 4 : Fondamentales 2 choix Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet Sociolinguistique : H Hu
UE5 et 6 : Fondamentales 2 choix Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet
UE 7 et 8 : Fondamentales et liste de cours ci-dessous*
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et
UE10 : Stage ou Travail encadré de recherche+ Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 :

Renforcement linguistique en anglais

Linguistique : topics

Logique

UE8 :

Histoire de la langue à partir d'un corpus

LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Latin niveau 3

Grec ancien niveau 3

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

L2-L3 PARCOURS LINGUISTIQUE GENERALE ET OUTILLEE (parcours-type, sans option)

Descriptifs des cours du tronc commun

Semestre 3

UE1 : Théories linguistiques 1

Enseignant : Adèle Jatteau

Pré requis : aucun

Contenu : Introduction aux courants théoriques majeurs de la linguistique contemporaine, dont le structuralisme tel qu'il s'est développé en Europe et aux Etats-Unis, la grammaire générative et la linguistique cognitive. Du point de vue épistémologique, il est montré qu'une théorie naît dans un contexte intellectuel plus large et ouvre de nouveaux champs de recherche, de nouvelles possibilités d'analyse, tout en imposant également des limites.

Compétences attendues après les cours: On attend des étudiants qu'ils soient capables de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu. Ce cours vise par ailleurs à apporter aux étudiants un recul critique par rapport aux travaux de recherche qu'ils consulteront.

Bibliographie : donnée au début des cours

Evaluation : 2 CC de 2h

UE2 : Linguistique comparée

Enseignante : à définir

Pré requis : aucun

Contenu : Introduction aux concepts fondamentaux de la linguistique comparée et de la linguistique typologique. Présentation des différentes langues romanes dans leur contexte historique et géographique. Analyse comparée de la morphosyntaxe de l'espagnol, du portugais, du roumain, de l'italien et du français, tant dans le domaine nominal (flexion casuelle, de genre et de nombre) que dans le domaine verbal (contraintes sur l'ordre des constituants et marquage de la structure informationnelle et des fonctions syntaxiques, les pronoms clitiques).

Compétences attendues après les cours: Compréhension des mécanismes qui engendrent la diversité géographique au sein d'une famille linguistique ; compréhension des différents mécanismes pour exprimer les notions de grammaire et de l'équilibre différent d'après les langues entre syntaxe et morphologie ; analyse comparée dans le domaine de la morphosyntaxe

Evaluation : 1^{re} session : 2 CC de 2 h; 2^e session : examen écrit de 2 heures

Analyse du discours

Enseignant : Paola Pietrandrea

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours propose (i) une analyse théorique générale du discours numérique avec une attention particulière pour le discours de propagande sur les réseaux sociaux ; (ii) une introduction à la formalisation des mécanismes linguistiques qui sous-tendent le discours de propagande.

Compétences visées :

Le cours vise à doter les étudiants des instruments linguistiques et sociolinguistiques nécessaires à reconnaître le discours de propagande ainsi que les fausses nouvelles sur les réseaux sociaux.

Bibliographie :

Breton, Ph. (1997). *La parole manipulée*. Paris : Grenoble, La Découverte.

Badouard R. (2017). Le désenchantement de l'Internet. Désinformation, rumeurs, propagande. FYP.

- Analyse de textes proposés pendant le cours

Evaluation : Plusieurs devoirs maison et un dossier

Acquisition 1 - Processus d'acquisition de la langue maternelle

Enseignant : C. Schoder

Contenu :

Le but de ce cours est de présenter les débuts de la communication verbale chez l'enfant et notamment l'acquisition de sa langue maternelle en parallèle avec son développement cognitif au cours de ses premières années, et voir ce qui explique la relative rapidité de son développement biologique et cognitif spécifiques à l'espèce et à ses interactions avec l'environnement. Il s'agira également de s'interroger sur les modèles théoriques traitant la relation entre les aspects universels de ces processus d'acquisition et les aspects spécifiques d'une langue à l'autre, ainsi que de comprendre les trajectoires typiques et atypiques en acquisition. La dernière partie du cours sera consacrée à l'initiation aux méthodes de constitution de corpus oral d'enfant ainsi qu'à la transcription et annotation de données verbales.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline : Capacité à comprendre les mécanismes cognitifs lors de l'acquisition de la langue maternelle. S'interroger et apprendre à se positionner par rapport aux approches acquisitionnelles actuelles.

Bibliographie :

Christophe, A. (2002). L'apprentissage du langage : une capacité innée ? *Intellectica*, 34(1) 189-210.

Clark, E. V. (2009). *First language acquisition*. Cambridge University press.

Hickmann, M. (2005). Langage et cognition dans l'acquisition de la langue maternelle : formes, fonctions et variabilité interlangues. *La langue et l'Homme*, 40(2) 23-39.

Hickmann M. & Soroli E. (2015). [From language acquisition to language pathology: cross-linguistic perspectives](#). In C. Artésano & M. Jucla, (eds.) *Neuropsycholinguistic perspectives on language cognition: towards a comprehensive view of the neuropsychology of language*, 46-60. New York : Psychology Press.

Kail, M. & Fayol, M. (2000). *L'acquisition du langage*. PUF.

Evaluation :

Session 1 : CC écrit de 2h

Session 2 : oral

**L'assiduité et la préparation de l'étudiant (exercices hebdomadaires) seront prises en compte dans la note d'ensemble.

Pragmatique

Enseignant : G. Schaden

Pré requis : Aucun

Contenu : Ce cours concerne la pragmatique, c'est-à-dire l'interprétation des structures linguistiques dans un contexte donné, et l'impact du contexte sur l'interprétation des phrases.

Il présentera la théorie des actes de langage selon Austin et Searle, et deux types très différents de rendre compte de la surinterprétation contextuelle d'un énoncé : la théorie de Grice, basée sur la coopération entre locuteur et allocutaire, et celle de Ducrot, qui suppose que les intérêts de locuteur et allocutaire divergent.

Compétences visées:

À la fin du cours, les étudiants connaîtront :

la différence entre l'étude du sens pratiquée par la sémantique et la pragmatique

l'importance du déchiffrement des buts des participants dans un discours

De plus, les étudiants sauront :

classifier des énoncés selon l'acte de langage

expliquer l'émergence des implicatures scalaires en utilisant les maximes conversationnelles de Grice

expliquer l'émergence des implicatures scalaires en utilisant les échelles argumentatives de Ducrot

Bibliographie :

John L. Austin (1970) : *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.

Oswald Ducrot (1980) : Les échelles argumentatives. Paris : Minuit.
Herbert P. Grice (1975) : « Logic and Conversation ». In : P. Cole & J. Morgan (éds) : Syntax and Semantics. Speech Acts. New York : Academic Press, pp. 41-58.
John R. Searle (1972) : Les actes de langage. Paris : Hermann.

Evaluation : 2 contrôles écrites sur table, de deux heures

Langage et Évolution

Enseignant : G. Schaden

Pré requis : Aucun

Contenu : Dans ce cours, nous allons étudier le changement linguistique dans la perspective de l'évolution culturelle (ou mémétique, selon Dawkins). Pour ce faire, nous allons regarder brièvement aussi la théorie synthétique de l'évolution et la théorie du gène égoïste, pour appliquer le même type de raisonnement aux éléments constitutifs du langage.

Nous allons voir qu'une langue naturelle est continuellement soumise au changement, et nous allons appliquer des méthodes d'analyse provenant de la théorie des jeux à un choix de phénomènes linguistiques.

Compétences visées: À la fin du cours, les étudiants connaîtront :
la théorie évolutionnaire néo-darwinienne, et ses applications au domaine de la culture
les différences et convergences entre processus d'évolution biologique et culturelle
les correspondants linguistiques du gène, et les pressions évolutionnaires qui agissent sur eux

De plus, les étudiants sauront :
interpréter des modèles très simples de la dynamique des répliqueurs

Bibliographie :

Susan Blackmore (1999) : The Meme Machine. Oxford University Press.
William Croft (2000) : Explaining Language Change : An Evolutionary Approach. Harlow : Longman.
Richard Dawkins (2003) : Le gène égoïste. Paris : Odile Jacob.

Evaluation : 2 contrôles écrites sur table, de deux heures

Lexicologie

Enseignant : S Anastasio

Pré requis : Aucun.

Contenu : Les principaux points abordés dans ce cours concernent le lexique dans sa structuration externe, principalement à travers les notions de champs et de relations lexicales. Seront ainsi abordées des notions telles que l'homonymie, la synonymie, l'antonymie, l'hypo/hyperonymie, etc. Nous nous pencherons également sur l'étude des procédés de formation de nouvelles unités lexicales (types d'emprunts), l'accent étant mis plus particulièrement sur les procédés morphologiques (dérivation, composition, etc.).

Compétences visées: Capacité à analyser rigoureusement les mots dans un texte en repérant le bon procédé de formation sous-jacent.

Bibliographie indicative :

Gardes Tamine, J. (2018). *La grammaire. Tome 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. Paris : Armand Colin.
Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2018). *Lexicologie: sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris: Armand Colin.

Evaluation : Contrôle continu (un devoir à la maison et un devoir sur table en session 1, un oral en session 2)

Phonologie contemporaine

Enseignant : C Patin

Pré requis : il est fortement recommandé d'avoir suivi les cours 'Phonétique & phonologie 1 & 2', et conseillé d'y avoir obtenu de bons résultats.

Contenu : le cours, après qu'aient été rappelées quelques notions élémentaires de phonétique et phonologie, consistera en une présentation des méthodologies et modèles avancés d'analyse de la phonologie des langues, à travers l'introduction de nouveaux outils (traits distinctifs, contraintes, dérivations...). Il s'intéressera en particulier à l'étude de l'acquisition des sons du langage.

Compétences visées : capacité à mener une analyse phonétique et/ou phonologique en s'appuyant sur des modèles théoriques ou méthodologiques récents ; capacité à travailler en groupe.

Bibliographie :

Gussenhoven Carlos & Haike Jacobs. 2011. *Understanding Phonology*. Hodder Education.

Zsiga, Elizabeth. 2013. *The Sounds of Language. An introduction to Phonetics and Phonology*. Wiley-Blackwell.

Evaluation : Un dossier à préparer en groupe, et un devoir sur table en fin de semestre.

Bases sémantiques de la catégorisation

Enseignant : Mathilde Huguin

Pré requis : aucun

Contenu : Le cours propose une introduction à quelques théories de la catégorisation (conditions nécessaires et suffisantes, prototype...) de même qu'une application des théories introduites à certaines parties du discours (verbes, noms et adjectifs) en privilégiant l'aspect sémantique comme critère de classification. A la lumière des sous-classes étudiées, il ressortira nettement que les catégories des grammairiens puis, plus tard, des linguistes sont des constructions théoriques instables aux contours sans cesse redessinés.

Compétences visées: Capacité à reconnaître les théories mobilisées et à identifier les propriétés sémantiques (action, état, qualité, etc.) retenues pour l'élaboration des classes de mots.

Bibliographie : fournie en cours

Evaluation : CC (2 épreuves écrites de 2h)

UE9 : Langue vivante

Enseignement : Anglais

Enseignantes : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

Pré requis : niveau B1 (CERCL)

Contenu : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en oeuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de langage. De travail collaboratif pour améliorer la production et l'interaction orale, la rédaction de textes à objectifs variés pour progresser en production écrite.

Compétences visées:

Pratique de l'anglais dans le cadre d'études universitaires en sciences du langage.

Capacité à parler et rédiger en anglais. Capacité à comprendre anglais écrit et oral. Consolider le niveau B1 et préparer le niveau B2, en respectant l'évolution personnelle de chacun.

Bibliographie : les supports de cours seront fournis en classe et sur la plateforme Moodle.

Evaluation :

Session 1 : Contrôle continu (compréhension orale, production orale, DST écrit, travail personnel)

Session 2 : DST écrit

Semestre 4

UE1 : Théories linguistiques 2

Enseignant : Katia Paykin

Pré requis : aucun

Contenu : Le cours retrace l'histoire de la grammaire depuis l'antiquité.

Compétences attendues après les cours: On attend des étudiants qu'ils soient capables de lire des articles rédigés dans des cadres théoriques divers et d'identifier le cadre théorique dans lequel un article a été conçu. Ce cours vise par ailleurs à apporter aux étudiants un recul critique par rapport aux travaux de recherche qu'ils consulteront.

Bibliographie : donnée au début des cours

Evaluation plusieurs devoirs sur table ; 2^e session : examen oral

UE2 : Linguistique Comparée 2

Enseignant Fayssal Tayalati et Simona Anastasio

Pré requis : Aucun

Contenu :

Le cours propose une introduction à la linguistique comparée en mettant l'accent sur les aspects syntaxique et sémantique. A travers l'étude de points particuliers tels que l'expression de la localisation-existence des entités et du déplacement, la relation dite 'possessive', l'ergativité, ou l'expression du sujet dans les langues aussi bien éloignées qu'apparentées, nous proposerons une réflexion sur les concordances et diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système.

Compétences visées : Capacité à mener une analyse linguistique comparée, compréhension des mécanismes sous-jacents responsables de la diversité linguistique et des évolutions diachroniques.

Bibliographie : Fournie en cours

Evaluation :

Contrôle continu – un examen écrit à la fin du semestre avec deux sujets séparés pour chaque partie du cours

Sociolinguistique

Enseignante : H .Hu

Pré requis : Aucun

Contenu :

Il s'agit d'un cours d'introduction à la sociolinguistique qui vise à parcourir l'ensemble des thématiques propres à celle-ci. Ce cours comportera une partie théorique : les concepts de base de la sociolinguistique (son émergence, la variation sociolinguistique, la communauté linguistique, le bilinguisme et la diglossie, la politique linguistique *etc.*) et une partie pratique : l'enquête en sociolinguistique.

Compétences visées :

- Connaître les travaux pionniers et les tendances actuelles en sociolinguistique ;
- Être capable d'utiliser l'entretien et le questionnaire comme moyens pour recueillir des données sociolinguistiques ;
- Être capable d'analyser des situations de variations ou de contacts de langues, en s'appuyant sur les concepts centraux de la sociolinguistique.

Bibliographie :

Babault S. & Tirvassen R. (2006), « Points de repère pour un éclairage sociolinguistique sur la classe de langue », in M. Faraco (ed.), *Regards croisés sur la classe de langue*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, pp. 175-198

Bavoux, C. (ed.) (1996). *Français régionaux et insécurité linguistique*. Paris : L'Harmattan.

Bulot, T. & Blanchet, P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique : pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*. Paris : Edition des archives contemporaines.

Calvet, L.J. (1987). La guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris : Payot.
Gumperz, J. (1989). Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative. Paris : L'Harmattan.
Labov, W. (1976). Sociolinguistique. Paris : Editions de Minuit.
McKay S. & Hornberger N. (2005). Sociolinguistics and language teaching. Cambridge : Cambridge University Press.
Moreau, M.L. (ed) (1997). Sociolinguistique. Concepts de base. Bruxelles : Mardaga.
Weinreich, U. (1966). Languages in contact. Findings and problems. The Hague : Mouton & Co.

Évaluation : CC (devoir sur table + travail en groupe)

Acquisition2

Enseignante : S Hardt

Contenu : Cet enseignement se propose de focaliser sur la dimension interactionnelle de l'apprentissage en L1 et L2 chez des enfants de moins de 6 ans. Après avoir (re)situé cette orientation par rapport aux principales autres théories et méthodologies en acquisition du langage, nous étudierons des corpus de dialogues adulte-enfant en nous appuyant sur la Longueur Moyenne d'Énoncés et l'analyse en catégories syntaxiques d'énoncés pour cibler le rôle de l'adulte dans le développement langagier. Parallèlement, nous ferons une initiation à la transcription de corpus oraux avec le logiciel transcriber.

Objectifs du cours : Avoir une connaissance générale des questions liées à l'interaction dans le champ de l'acquisition du langage L1 et L2.

S'entraîner à la transcription et à l'analyse de données d'interaction orales.

Évaluation : Dossier

Bibliographie sélective

Bernicot J., Veneziano E., Musiol M. et Bert-Erboul A.(Eds), 2010, *Interactions verbales et acquisition du langage*, Paris, L'Harmattan.
Berthoud A.-C. et Py B., 1993, *Des linguistes et des enseignants*, Peter Lang, Berne.
Bruner J. S., 1983, *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*, P.U.F., Paris.
Canut E., 2013, « De l'apprentissage et de l'usage de la "subordination" chez l'enfant de moins de six ans » in J.M. Debaisieux (Ed.), *Analyses linguistiques sur corpus : Subordination et insubordination en français* – Hermes Editions, Lavoisier, p. 141-184.
Espinosa N., Vertalier M. et Canut E. (Eds.), 2014, *Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit*, L'Harmattan.
Kail M., Fayol M., 2000, *L'acquisition du langage. Le langage en développement*. Tome 1 et 2, P.U.F., Paris.
Karmiloff K. & Karmiloff-Smith A., 2001, *Comment les enfants entrent dans le langage. Un nouveau regard sur les théories et les pratiques d'acquisition*, Retz.
Matthey M., 1996, *Apprentissage d'une langue et interaction verbale*, Peter Lang, Berne.
Py, B., 1991, Bilinguisme, exolinguisme et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2. *TRANEL*, 17, 147-161.
Réédition 2004 In *LAL*, 127-138.

Énonciation

Enseignant : L Compaore

Pré requis : Aucun

Contenu : L'énonciation concerne ce qui, dans les langues, met en jeu les relations entre locuteur et interlocuteur. Cela nous conduira à étudier les points suivants : la distinction entre phrase et énoncé, la situation d'énonciation et ses paramètres, la deixis et l'anaphore, la modalité, les actes de langage, etc.

Compétences visées: Les étudiants devront à la fois avoir assimilé les notions et être capables de mettre à l'épreuve sur des textes de différents types

Bibliographie :

Kerbrat-Orecchinoni, C. (2002), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
Maingueneau, Dominique (2007), *L'énonciation en linguistiques française*. Paris, Hachette Supérieur.

Évaluation : 2 écrits de 2h

Morphologie 3 "Formation des mots: questions théoriques et empiriques"

Enseignant : Delphine Tribout

Pré requis : Pas de prérequis même s'il est sans doute préférable d'avoir suivi Morphologie 1 et 2 avant.

Contenu : Le programme de Morphologie 3 revient à la morphologie constructionnelle (après les programmes de Morphologie 1 et 2) en se proposant de traiter des points suivants:

- (i) Morphologie et organisation du lexique (listes vs réseaux; organisation par famille / séries dérivationnelles, etc.);
- (ii) Morphologie régulière et traitement des irrégularités, irrégularités formelles (par ex. l'allomorphie radicale) et sémantiques (par ex. la pluralité des sens des lexèmes construits);
- (iii) Questionnements morphologiques, concernant notamment les procédés situés aux interfaces, par ex. à l'interface entre flexion et dérivation, ou entre morphologie et syntaxe, etc.

Compétences visées:

Avoir une connaissance plus approfondie du lexique construit et des modes de formation des mots, ainsi que des théories qui permettent d'en rendre compte et des questionnements que soulèvent les analyses.

Bibliographie :

- Apothéloz, D. (2002) *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys.
Aronoff, M. & Fudeman, K. (2005) *What is Morphology*, Oxford: Blackwell Publishing.
Fradin, B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : PUF

Evaluation : CC (2 DS)

Pensée et langage (Language and Thought)

Enseignant : Katia Paykin

Pré requis : Aucun / None

Contenu : Selon N. Chomsky, dire que le langage est un moyen de communication est aussi réducteur que considérer que les yeux servent uniquement pour regarder la télévision. Le but de ce cours est d'examiner ce qu'est le langage si ce n'est pas un moyen de communication. Parmi les questions abordées, on trouvera les suivantes :

- Le langage est-il un instinct ?
- Les humains peuvent-ils réfléchir sans langage ?
- Le langage influence-t-il notre façon de réfléchir ?
- Y a-t-il des universaux linguistiques ?

According to N. Chomsky, to say that language is a means of communication is as false as to say that human eyes serve exclusively to watch television. The main aim of the course is to investigate what language IS if it is not just a means of communication. Some of the questions examined will include the following:

- Is language an instinct?
- Can humans think without language?
- Can and does language influence the way we think?
- Are there universals in the domain of language?

Le cours est dispensé en anglais / The course is taught in English

Compétences visées:

Savoir lire et comprendre des articles scientifiques en anglais en lien avec le langage et la pensée, traiter la même question à ne partir de points de vue différents, exercer son esprit critique. Les étudiants auront une vision d'ensemble du débat sur la relation entre le langage et la pensée et apprendront à se positionner par rapport à ses différents volets.

Aptitude to read and understand scientific articles in English related to the question of language and thought, to take different points of view on the same topic, to exercise critical judgement. Students are expected to get a good general picture of the current debate about how language and thought interact and to defend their own position on the subject.

Bibliographie partielle :

- Chomsky, N. (1972) *Language and mind*. Harcourt Brace Jovanovich.
Pinker, S. (1994) *The Language Instinct*. HarperPerennial.
Rosch, E. (1977) "Human categorization" in : Warren, N., ed. *Advances in Cross-Cultural Psychology*, vol. 1. Academic

Press.

Wolff, Ph. & K. J. Holmes (2011) "Linguistic relativity", *WIREs Cognitive Science* Vol. 2, May/June : 253-265.

Evaluation : CC (several written exams during the semester / plusieurs devoirs surveillés au long du semestre)

Psycholinguistique - Perception de la parole, décodage acoustico-phonologique et processus cognitifs

Enseignant responsable : à définir

Contenu : Le but de ce cours est de présenter la naissance de la psycholinguistique et la nécessité d'une telle approche interdisciplinaire pour les sciences du langage. Nous porterons une attention particulière aux processus d'encodage et de décodage acoustico-phonologique liés au traitement de l'information langagière de *bas niveau* (mécanismes de perception, de segmentation, d'identification du signal de la parole etc.). Nous nous interrogerons sur le fonctionnement du cerveau et les processus psychologiques impliqués dans la mise en œuvre d'une langue en illustrant le traitement acoustico-phonologique et son rôle dans l'élaboration de nos représentations mentales par des expérimentations. En passant par les débats théoriques (théories de l'information, théories du langage et des approches psychologiques du domaine) nous élargirons la réflexion sur ce que les disciplines de la psychologie, de la linguistique, de l'informatique et des neurosciences peuvent apporter à l'étude de l'homme et de son comportement langagier.

Compétences visées :

- Compétences transversales générales : Développement d'un esprit de synthèse, capacité à recueillir et compiler des informations et capacité à produire des textes pertinents (dossiers/exposés).
- Compétences liées au champ de la discipline : Capacité à comprendre l'utilité et les méthodes de l'approche expérimentale en psycholinguistique, identifier les processus de traitement du langage et du fonctionnement cérébral impliqués dans le décodage du signal de la parole.

Bibliographie :

Caron, J. (1989). *Précis de psycholinguistique*. Paris : PUF

Costermans, J. (1995). *Psychologie du langage*, Bruxelles: Mardaga,

Steinberg, D. D. & Sciarini, N. (2006). *Introduction to Psycholinguistics 2nd edition*. London: Longman.

Schiller, N. O. & Meyer, A. (2003). *Phonetics and Phonology in Language Comprehension and Production*. NY: Mouton de Gruyter.

Evaluation :

Session 1 : CC écrit de 2h

Session 2 : oral

**L'assiduité et la préparation de l'étudiant (exercices hebdomadaires) seront prises en compte dans la note d'ensemble.

UE9 : Langue vivante

Enseignement : Anglais

Enseignantes : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

Pré requis : niveau B1 (CERCL)

Contenu : Toutes les compétences d'apprentissage d'une langue étrangère (compréhension et production) seront mises en œuvre dans des activités langagières s'appuyant sur des supports variés, audiovisuels et écrits, portant sur l'étude de sujets adaptés aux problématiques des sciences de langage. De travail collaboratif pour améliorer la production et l'interaction orale, la rédaction de textes à objectifs variés pour progresser en production écrite.

Compétences visées:

Pratique de l'anglais dans le cadre d'études universitaires en sciences du langage.

Capacité à parler et rédiger en anglais. Capacité à comprendre anglais écrit et oral. Consolider le niveau B1 et préparer le niveau B2, en respectant l'évolution personnelle de chacun.

Bibliographie : les supports de cours seront fournis en classe et sur la plateforme Moodle.

Evaluation :

Session 1 : Contrôle continu (compréhension orale, production orale, DST écrit, travail personnel)

Session 2 : DST écrit

Parcours LG&O option Professorat des écoles

Ce parcours pré-professionnalisant est plus spécifiquement ouvert aux étudiants intéressés par le professorat des écoles et la poursuite en master enseignement premier degré (MEEF 1^{er} degré). Il comporte 4 UE dédiées à l'enseignement, pendant les 4 semestres, sur les UE 6/7/8/10.

Plus d'information sur le parcours Professorat des écoles (PE), et notamment les listes de cours à choisir parmi les différents blocs disciplinaires, disponibles sur la page :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Attention aucun cours qui a un équivalent dans la formation des sciences du langage, dans le tronc commun des L2/L3 ou en L1 ne peut être validé en cours de PE

Semestre 3 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : à définir

UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 : Fondamentales : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou LSF (si débuté en L1) ou FLE/FOU (français langue étrangère, sur objectifs universitaires)

UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours du bloc à choisir dans la liste proposée par l'option PE

UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE8 et 10 : Option PE :

2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :

Lettres et expression littéraire

Histoire – géographie

Aide à l'insertion professionnelle

Médiation culturelle et artistique et scientifique

Accompagnement des publics à besoin spécifiques

+ **UE10** : Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours

Semestre 4 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin
UE2 : Linguistique comparée 2 : F Tayalati et S Anastasio
UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix : Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout Énonciation : L Compaore Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique: à définir Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin Sociolinguistique : H Hu
UE5 : Fondamentales : 1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou FLE/FOU (si suivis au S3)
UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey
UE8 et 10 : Option PE : 2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc : Lettres et expression littéraire Histoire – géographie Aide à l'insertion professionnelle Médiation culturelle et artistique et scientifique Accompagnement des publics à besoin spécifiques + UE10 : module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours

Semestre 5 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Linguistique diachronique : J Vanvaeger
UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout
UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix : Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé Temporalité : Temps, aspect et modalités : L Compaore Études sur corpus : R Cardon Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 : Fondamentales : 1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou langue vivante 2 ou FLE/FOU (si suivis en L1 et 2)
UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
UE8 et 10 : Option PE : 2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc : Lettres et expression littéraire Histoire – géographie Aide à l'insertion professionnelle Médiation culturelle et artistique et scientifique Accompagnement des publics à besoins spécifiques

Mathématiques

+ **UE10** : *Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

Semestre 6 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet

UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout

UE3 à 4 : Fondamentales : *2 choix* :

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : P Pietrandrea

Constitution de corpus : A Balvet

Sociolinguistique : H Hu

UE5 : Fondamentales : *1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou langue vivante 2 ou FLE/FOU (si suivis au S5)*

UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : *1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE*

UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : *1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE*

UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, et E Cooper

UE8 et 10 : Option PE

2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :

Lettres et expression littéraire

Histoire – géographie

Aide à l'insertion professionnelle

Médiation culturelle et artistique et scientifique

Accompagnement des publics à besoin spécifiques

Mathématiques

+ **UE10** : *Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

PARCOURS FLE

Parcours pré-professionnalisant pour les étudiants qui veulent par la suite intégrer le master Didactique des Langues et envisagent de devenir formateur de français langue étrangère. Les enseignements spécifiques du parcours FLE débutent au S4 pour les UE 7/8/10

Semestre 3 parcours FLE

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : à définir

UE3 à 6: Fondamentales : *4 choix* :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE 7 et 8 : Fondamentales et ouverture : *2 cours dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture**

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE10 : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous***

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 et UE8

Ancien français (voir LM)
Initiation à la logique (voir Philosophie)
Renforcement linguistique en anglais 1 (voir Angellier)
Renforcement linguistique en anglais 2 (voir Angellier)

UE8

LSF niveau A2/LSF niveau B1
Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)
Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)
Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)
Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3
Langues vivantes suivies en L1 en UE8
Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel
Engagement citoyen, pratiques et expression artistiques
C2I
Maîtrise rédactionnelle
Atelier de la voix
Technique de l'expression, persuasion orale
Usage de la fiction
Concours d'éloquence
Ouverture vers le monde de la tradition orale
Atelier théâtre en anglais
Cinéma anglophone
Antiquité et numérique
Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de toutes les UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 4 parcours FLE

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin

UE2 : Linguistique comparée 2 F Tayalati et S Anastasio

UE3 à 5 : Fondamentales : 3 choix :

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout

Énonciation L Compaore

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique: à définir

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE6 : Fondamentales et ouverture : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture *

UE7 : Didactique FLE 1 : Introduction à la didactique du FLE : T Gamard

UE8 : Linguistique FLE 1 : Cognition, corpus et activités didactiques : J Vangaever

UE9 : Langues vivantes : anglais E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE10 : Didactique de la prononciation : A Jatteau

+ *Module culture numérique via l'ENT obligatoire*

*** Cours d'ouverture :**

LSF niveau A2 / LSF niveau B1 / Latin niveau 2 ou 3 / Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1)

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)/ FLE/FOU, langue débutée en L1

Semestre 5 parcours FLE

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever

UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout

UE3 et 4 : Fondamentales : 2 choix :

Pragmatique : G Schaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : C Schoder

Temporalité : Temps, aspect et modalités : L Compaore

Études sur corpus : R Cardon

Syntaxe 4 : la phrase complexe : J Vangaever

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 et 6 : Fondamentales : 2 choix :

Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique à définir Temporalité : Temps, aspect et modalités : L Compaore Études sur corpus : R Cardon Syntaxe 4 : la phrase complexe : J Vangaever
UE7 : Didactique FLE2 : Histoire des méthodologies en didactique : E Kasazian
UE8 : Linguistique FLE 2 : L'ordre des mots 1 : G Schaden
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
UE10 : Langue vivante nouvelle : Arabe, chinois, grec moderne, hongrois, persan, polonais, russe, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien, portugais (<i>1 au choix</i>) +Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

Semestre 6 parcours FLE

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet
UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout
UE3 et 4 : Fondamentales : <i>2 choix</i> : Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet Sociolinguistique : H Hu
UE5 et 6 : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants</i> : Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet
UE7 : Didactique FLE 3 : Programmation didactique et méthodologique de documents écrits en FLE : S Anastasio
UE8 : Linguistique FLE 3 : L'ordre des mots 2 : C Raynal Astier
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
UE10 : poursuite de la langue vivante nouvelle +Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

Descriptifs des cours de l'option FLE

Semestre 4

UE7 Didactique du FLE 1

Enseignant : Thibaut Gamard

Pré requis : Aucun

Contenu : Ce cours est centré sur le développement de compétences orales chez les apprenants de FLE : compréhension et expression. Après avoir travaillé sur ce que représentent ces deux types de compétences, nous envisagerons des démarches permettant d'aider les apprenants à les développer.

Compétences visées :

Appréhender les questions générales qui se posent dans la didactique des langues ;
Etre capable de concevoir des activités qui aident les apprenants à développer des compétences de compréhension et d'expression orale en FLE.

Bibliographie :

Précisée en début d'année

UE8 Linguistique FLE

Enseignants : Jasper Vangaever

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours aura pour objectifs :

- de sensibiliser les étudiants à la constitution de corpus oraux ou écrits à des fins didactiques, dans une démarche de type *data-driven learning*, en ciblant l'apprentissage d'un phénomène linguistique.
- d'étudier des points de grammaire essentiels pour l'enseignement des langues, à partir de l'analyse de corpus de français parlé et de manuels de FLE.

Compétences visées:

Sélectionner un corpus en adéquation avec les objectifs linguistiques et didactiques visés.
Savoir construire une leçon de grammaire pour l'enseignement des langues étrangères

Bibliographie :

Précisé en début d'année

UE10 Didactique de la prononciation

Enseignant : Adèle Jatteau

Pré requis : Aucun

Contenu : Ce cours propose une introduction aux phonétique et phonologie du français (dimensions articulatoire et contrastive des consonnes et voyelles, variations, règles ou phénomènes spécifiques à la langue, dimensions prosodiques, etc.), ainsi qu'une introduction à la didactique de la prononciation (difficultés spécifiques des apprenants du français, stratégies de remédiation, étude de la *Méthode Verbo-Tonale*).

Compétences visées:

Connaissance de la phonétique et de la phonologie du français, aptitude à les présenter
Capacité à reconnaître et comprendre l'origine des difficultés (spécifiques) de prononciation des apprenants du français et aptitude élémentaire à améliorer leur prononciation.

Bibliographie :

Lauret, Bertrand. 2007. *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*. Hachette.
Léon, Pierre. 2011. *Phonétisme et prononciation du français* (6^e édition). Cursus, Armand Colin.

Semestre 5

UE7 Didactique du FLE 2

Enseignant : Groupe 1 et 2 : E. Kasazian

Pré requis : Aucun

Contenu : Évolution des méthodologies d'enseignement du FLE ; relations avec les disciplines de référence (linguistique/psychologie) jusqu'à l'approche communicative.
Module d'accompagnement dans la découverte d'une LV nouvelle.

Compétences visées:

Connaître l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S. Savoir développer un regard réflexif sur les difficultés/stratégies d'apprentissage.

Bibliographie :

Besse H. (1985) *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.
Boyer H., Butzbach M. et M. Pendanx (1990) *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*, Paris, Clé International
Gaonac'h D. (1991) *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier
Germain C. (1993) *Evolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire*, Paris, Clé International
Puren Ch. (1988) *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/CLE International
Puren C. (1994) *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

UE8 Linguistique 1

Enseignant : Groupe 1 et 2 : Gerhard Schaden

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours exposera les bases de l'analyse syntaxique, et les appliquera à l'étude de la phrase simple en français. L'ordre de mots basique du français – qui est Sujet-Verbe-Objet – sera exposé, et certaines configurations où cet ordre ne s'applique pas seront étudiées.

Le cours contient aussi une mise en perspective et une comparaison de la syntaxe du français par rapport à d'autres configurations syntaxiques attestées dans les langues naturelles.

Compétences visées:

À la fin du cours, les étudiants sauront faire :

Une analyse en constituants immédiats des phrases simples du français ;

Une analyse de la négation et des clitiques objet du français selon la théorie « Paramètres et Principes ».

De plus, les étudiants connaîtront :

- des principes syntaxiques qui s'appliquent à n'importe quelle langue ;
- des bases de classifications syntaxiques et morphologiques des langues ;
- l'impact de différentes configurations syntaxiques sur le sens d'une phrase.

Bibliographie : Un script complet du cours sera mis en ligne sur Moodle.

UE10 Initiation à une langue vivante nouvelle

Pré requis : Aucun

Contenu : Initiation à une langue vivante nouvelle. Il sera l'occasion de réfléchir aux difficultés rencontrées quand on est un vrai débutant et aux stratégies d'apprentissage activées. Les étudiants auront le choix entre plusieurs langues qui partagent la caractéristique d'être typologiquement éloignées du français.

Listes de langues :

Arabe, chinois, grec moderne, hongrois, persan, polonais, russe, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien, Portugais

Compétences visées:

Être confrontés à une langue typologiquement éloignée

Réfléchir aux processus/stratégies d'apprentissage d'une langue très différente

Mieux comprendre les difficultés des étrangers face au français.

Bibliographie : Selon la langue concernée
Capacité d'accueil : selon la langue concernée

Semestre 6

UE7 Didactique du FLE 3

Enseignant : Simona Anastasio

Pré requis : Aucun

Contenu : Le cours porte sur la réalisation de fiches pédagogiques portant sur les quatre compétences de production/compréhension écrite et orale. Chaque séance sera centrée sur une compétence particulière.

Compétences visées:

Etre capable de construire un cours de français langue étrangère pour des publics variés et sur des supports différents.

Bibliographie indicative :

Boyer H., Butzbach M. & Pendaux M. (1990). *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*. Paris : Clé International.

Courtillon J. (2002). *Elaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

Cuq, J.P. & Gruca, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble.

Robert, J. P., Rosen, E., Reinhardt, C. (2011). *Faire classe en fle. Une approche actionnelle et pragmatique*. Paris : Hachette.

Tagliante, C. (2006). *La classe de langue*. Paris : Clé International.

UE8Linguistique 2

Enseignante : Corinne Raynal Astier

Pré requis : Linguistique FLE 2

Contenu : Le cours approfondit les régularités de l'ordre des mots en français, en focalisant sur les ruptures de l'ordre canonique pour des raisons communicationnelles. Après avoir travaillé les notions de thème et de rhème, nous allons examiner les mises en relief thématiques et rhématiques en français et notamment la dislocation, les structures clivées ou encore les constructions bipartites.

Compétences visées:

Capacité d'envisager plusieurs points de vue sur une seule et même question théorique

Avoir de l'esprit critique, mener une réflexion par rapport à la structure informationnelle de la phrase.

Bibliographie :

BLANCHE-BENVENISTE C. (1996) « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », *Langue française* 111, 109-124.

COMBETTES B., SCHNEDECKER C. & THEISSEN A. éds (2003) *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Champion.

CREISSELS D. (1995) *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.

FUCHS C. éd. (1998) *Cahiers de praxématique* 30 : « Etudes sur la thématization en français ».

GALMICHE M. (1992) « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information Grammaticale* 54, 3-10.

NOLKE H. (1997) « Note sur la dislocation du sujet : thématization ou focalisation ? », in : G. Kleiber & M. Riegel éds, *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve / Paris, Duculot, 281-294.

PREVOST S. (2003) « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », *Cahiers de praxématique* 40, 97-126.

ROUBAUD M.-N. (2000) *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.

Evaluation : CC

UE10 Initiation à une langue vivante nouvelle

Pré requis : Aucun

Contenu : Initiation à une langue vivante nouvelle. Il sera l'occasion de réfléchir aux difficultés rencontrées quand on est un vrai débutant et aux stratégies d'apprentissage activées. Les étudiants auront le choix entre plusieurs langues qui partagent la caractéristique d'être typologiquement éloignées du français.

Listes de langues :

Arabe, chinois, grec moderne, hongrois, persan, polonais, russe, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien, portugais, autre langue sur avis du responsable pédagogique

Compétences visées:

Être confrontés à une langue typologiquement éloignée
Réfléchir aux processus/stratégies d'apprentissage d'une langue très différente
Mieux comprendre les difficultés des étrangers face au français.

Bibliographie : Selon la langue concernée

Evaluation : selon la langue concernée

Capacité d'accueil : selon la langue concernée

PARCOURS LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Parcours d'approfondissement ouvert aux étudiants ayant comme projet d'approfondir l'acquisition de la LSF, et de s'orienter vers l'interprétariat LSF/Français ou vers l'enseignement en LSF, et permettant la poursuite d'études en master interprétariat LSF/français, Didactique des langues Français langue seconde pour public sourd ou Master enseignement. Le parcours comporte 4 cours spécifiques pendant 4 semestres, sur les UE 7/8/9/10.

Attention : l'accès au parcours en L2 est soumis à un prérequis de niveau de langue, A1 acquis en LSF, et le nombre de places est limité.

Semestre 3

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : à définir

UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus (sauf analyse du discours) ou parmi les cours d'ouverture *

UE6 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE7 : Sociologie de la surdit  : J Dessaux

UE8 : Linguistique de la LSF : S Deschodt et F Bertin

UE9 : Langue des signes : D Ducasse

UE10 : Langues des signes : D Ducasse

+ *Module Culture num rique sur l'ENT obligatoire*

* Cours d'ouverture :

Allemand non d butant, Italien non d butant ou Espagnol non d butant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1)

LV2 d but e en L1

FLE/FOU

Semestre 4

UE1 : Th ories Linguistiques 2 : K Paykin

UE2 : Linguistique compar e 2 : F Tayalati et S Anastasio

UE3   4 : Fondamentales : 2 choix :

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout

Enonciation : L Compaore

Psycholinguistique - Perception de la parole & d codage acoustico-phon tique:   d finir

Pens e et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours liste(sauf sociolinguistique) ou un cours d'ouverture*

UE6 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE7 :  ducation : scolarisation de l'enfant sourd : C Gust

UE8 : Linguistique de la LSF : A Risler

UE9 : Langue des signes : D Ducasse

UE10 : Langue des signes : D Ducasse

+ *Module Culture num rique sur l'ENT obligatoire*

* Cours d'ouverture :

Allemand non d butant, Italien non d butant ou Espagnol non d butant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) LV2 d but e en L1

FLE/FOU

Semestre 5

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever
UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout
UE3-4 : Fondamentales : 2 choix : Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé Temporalité : Temps, aspect et modalités : L Compaore Etudes sur corpus : R Cardon Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre liste ou ouverture*
UE6 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et
UE7 : Linguistique de la LSF : M Charpentier et P Houwenaghel
UE8 : Didactique du FLE 2 : E Kasazian
UE9 : Langue des signes : D Ducasse
UE10 : Langue des signes : D Ducasse + <i>Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire</i>

*** Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1) ou FLE/FOU
Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) et langue débutée en L1

Semestre 6

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet
UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout
UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix: Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet Sociolinguistique : H Hu
UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre liste ci-dessus ou ouverture*
UE6 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et
UE7 : Didactique du FLE 3 :S Anastasio
UE8 : Sociologie/ Éducation des sourds 2 : S Deschodt
UE9 : Langue des signes : D Ducasse
UE10 : Langue des signes : D Ducasse + <i>Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire</i>

*** Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)
Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) ou FLE/FOU et langue vivante débutée en L1

Descriptifs des cours de langue des signes

SEMESTRE 3

UE7 : Sociologie du monde Sourd

Enseignante : Juliette Dessaux

Contenu : éléments de connaissance de la question sourde : qui sont les s/Sourds ? Quelles peuvent être les conséquences de la surdit  sur la vie quotidienne (citoyennet , acc s aux loisirs, acc s aux soins, acc s   l' ducation et   l'emploi, etc.) ?

Comp tences vis es : d construire les repr sentations sur la population sourde.  tre en mesure de saisir la complexit  des points de vue et les enjeux des diff rentes prises de position sur la question.

Bibliographie :

BERTIN F., 2010, *Les sourds, une minorit  invisible*, Paris,  d Autrement.

DELAPORTE Y., 2002, *Les Sourds c'est comme  a, Ethnologie de la surdimutit *, Paris,  d. Maison des sciences de l'homme.

UE8 : Linguistique LSF1

Enseignants : Sandrine Deschodt, Fabrice Bertin

1. Sociolinguistique : Sandrine Deschodt

Contenu : Les modalit s de communication des Sourds, et leurs particularit s par rapport   celles des entendants. Le bilinguisme des Sourds ou comment appr hender leurs pratiques communicatives bilingues.

Comp tences vis es : approfondissement de connaissance du milieu sourd.

Bibliographie :

MILLET A., ESTEVE I. GUIGAS L., 2008, Pratiques communicatives d'un groupe de jeunes sourds adultes, Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00419204/document>

CORRENO M., 2012, Repr sentations sociales de deux sujets sourds sur leurs pratiques communicatives, m moire de master 2, Universit  Stendhal, Grenoble. <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00755002>

2. Histoire des Sourds / Deaf Studies

Enseignant : Fabrice Bertin

Contenu : Mise en perspective de la situation actuelle et pass e des Sourds dans la soci t , dans les diff rentes p riodes historiques.

Comp tences vis es : Comprendre les enjeux actuels de la place des Sourds, leur origine et leur complexit .

Bibliographie :

BERTIN F., 2010, *Les sourds, une minorit  invisible*, Paris,  d Autrement.

UE9 et UE10 : Langue des Signes et Autoformation

Enseignant : Damien Ducasse

Pr -requis : niveau A1 acquis minimum en LSF

1. LSF :

Contenu : Compr hension et expression lors de relations duelles dans les domaines de la vie quotidienne de proximit , lors de t ches simples et habituelles sur des sujets familiers pour des besoins imm diats.

Comp tences vis es : maitrise des diff rents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vid o, lecture vid o, compr hension)   un niveau A2 en fin de semestre.

2. Autoformation :

Contenu : tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF r capitulant les lectures faites,  v nements suivis (conf rences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd.

Comp tences vis es : S'auto valuer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses comp tences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vid os

SEMESTRE 4

UE7 : Scolarisation des élèves sourds

Enseignant : Christophe Gust

Contenu : sensibilisation à la complexité des questions liées à la scolarisation des enfants sourds : diversité des profils d'enfants et des choix familiaux. Dispositifs législatifs et institutionnels existants d'intégration scolaire, individuelle et collective.

Compétences visées : prise de recul sur les enjeux liés aux choix linguistiques dans l'éducation des jeunes sourds : éducation bilingue ou monolingue, choix de la (ou des) langue(s) d'enseignement.

Bibliographie :

INPES, 2005 : *La surdit  de l'enfant, guide pratique   l'usage des parents* (en ligne)

Eduscol, 2009 : *Scolariser les  l ves sourds et malentendants*, publication CNDP (en ligne)

GOLASZEWSKI M., 2010, *La langue des signes   l' cole, au coll ge et au lyc e*,  d du SCEREN-CNDP.

UE8 : Linguistique LSF2

Enseignante : Annie Risler

Contenu : Introduction   la description linguistique des langues sign es

Application aux langues sign es les concepts linguistiques vus en premi re ann e : signe, morphologie, cat gories lexicales, constructions syntaxiques. Quels sont les effets de la modalit  visuo-gestuelle sur la structure et la variation des mots de la langue des signes ?

Notions abord es : signifiant/signifi , motivation, convention., variation. Origine des signes, structure du lexique.

Comp tences vis es : approfondissement de la ma trise des concepts linguistiques g n raux ; envisager les LS sous l'angle de leurs constituants et leur combinatoire.

Bibliographie :

BOUVET D., 1997, *Le corps et la m taphore dans les langues gestuelles*, L'Harmattan

UE9 et UE10 : Langue des Signes et Autoformation

Enseignant : Damien Ducasse

LSF

Contenu : Compr hension et expression lors de relations duelles avec des personnes Sourdes dans les domaines de la vie quotidienne de proximit , lors de t ches simples et habituelles sur des sujets familiers pour des besoins imm diats.

Comp tences vis es : ma trise des diff rents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vid o, lecture vid o, compr hension)   un niveau A2 consolid  en fin de semestre

Autoformation

Contenu : tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF r capitulant les lectures faites,  v nements suivis (conf rences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd .

Comp tences vis es : S'auto valuer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses comp tences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vid os

SEMESTRE 5

UE 7 : Linguistique et litt rature sign e

Linguistique : Myriam Charpentier

Contenu : D coupage et annotation de corpus en LSF. Mise en  vidence des constructions syntaxique relevant de la s quentialit  et de la spatialisat on.

Comp tences vis es : utilisation du logiciel d'annotation multilin aire ELAN.

Usages esth tiques des langues sign es : P n lope Houwenaghel

Contenu : La communaut  Sourde fran aise r investit sa destin e depuis les ann es 1970, sur les plans identitaires, linguistiques, culturels et  conomiques. Nous verrons comment la figure de Levent Beskardes peut  tre consid r e comme embl matique de son

époque. Comment comprendre ses œuvres dans un mouvement global d'émancipation culturelle ?

Le cours est donné en LSF

Compétences visées : repérer et reconnaître les procédés esthétiques dans une œuvre signée, inscrire une œuvre dans son contexte de création.

Bibliographie :

ABBOU V., Une clé sur le monde, Eyes Éditions, 2017.

CHATEAUVERT J., "Qu'est-ce que la littérature en langue des signes", L'information grammaticale, n°149, 2016

HOUWENAGHEL P., RISLER A., « Traduire la poésie en langue des signes : un défi pour le traducteur », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [Online], 34 | 2018

COLLECTIF, Sign Language Studies, Gallaudet university press, volume.7, n°3, 2001."

UE8 : Didactique du FLE 2

Enseignante : Emilie Kasazian

Contenu : évolution des méthodologies d'enseignement du FLE ; relations avec les disciplines de référence (linguistique/psychologie) jusqu'à l'approche communicative. Module d'accompagnement dans la découverte d'une langue vivante nouvelle.

Compétences visées : connaître l'histoire des méthodologies en didactique du FLE/S. Savoir développer un regard réflexif sur les difficultés/stratégies d'apprentissage.

Bibliographie :

BESSE H., 1985, *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Paris, Didier/Credif.

BOYER H., BUTZBACH M. et M. PENDANX, 1990, *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*, Paris, Clé International.

GAONACH D., 1991, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier.

GERMAIN C., 1993, *Évolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire*, Paris, Clé International.

PUREN Ch., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan/CLE International.

PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, Paris, Didier.

UE9 et UE 10 : LSF et autoformation guidée

Enseignant : Damien Ducasse

Pré-requis : maîtrise de la LSF à un niveau A2 largement consolidé.

LSF :

Contenu : Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de récits. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Compétences visées : maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 en fin de semestre.

Autoformation :

Contenu : tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites, événements suivis (conférences, spectacles, visites, etc) et investissement dans le milieu sourd .

Compétences visées : S'autoévaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes. Savoir stocker et partager des vidéos

SEMESTRE 6

UE7 : Didactique du FLE 3

Enseignante : Simona Anastasio

Contenu : le cours porte sur la didactique de l'écrit et prépare au traitement de documents écrits (dont des documents de nature littéraire) en classe de langues.

Compétences visées : connaître les différentes approches de la lecture/écriture. avoir programmer des séquences didactiques à partir de documents écrits.

Bibliographie :

BOYER H., BUTZBACH M., PENDANX M., 1990, *Nouvelle introduction à la didactique du FLE*, Paris, Clé International.
CUQ J.P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
HOUSSAYE J., 1994, *La pédagogie : une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF.
MOIRAND S., 1979, *Situations d'écrit*, Paris, Clé International.
MOIRAND S., 1990, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette FLE.
PESCHEUX M., 2007, *Analyse de pratique enseignante en FLE*, Paris, L'Harmattan.

UE 8 : Sociologie/ Éducation des sourds

Enseignantes : Annie Risler, Sandrine Deschodt

Contenu : approche de la communauté Sourde actuelle et des associations représentatives des sourds. L'étudiant sera amené à effectuer un stage de 25 à 50 h dans une structure en lien avec des personnes sourdes.

Compétences visées : approfondissement des connaissances sur la question sourde aujourd'hui. Savoir rendre compte de son observation, prendre du recul, présenter un lieu de stage.

UE 9 et UE10 : LSF et Autoformation

Enseignant : Damien Ducasse

LSF

Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication duelle ou de groupe. Appréhender les différents types de récits. Pouvoir échanger des idées concrètes ou abstraites. Pouvoir exprimer son point de vue et celui d'autrui.

Compétences visées : maîtrise des différents domaines d'utilisation de la LSF (expression en continu, conversation, enregistrement vidéo, lecture vidéo, compréhension) à un niveau B1 consolidé, début B2 en fin de semestre.

Autoformation guidée

Contenu : tenue d'un journal de bord de l'autoformation et constitution d'un port-folio autour de la LSF récapitulant les lectures faites, événements suivis (conférences, spectacles, visites, ... etc) et investissement dans le milieu sourd .

Compétences visées : S'autoévaluer, savoir enrichir ses connaissances sur le milieu sourd et ses compétences en langue des signes, savoir stocker et partager des vidéos.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La plupart des enseignements de la licence Sciences du Langage sont évalués en Contrôle Continu (CC). L'évaluation des connaissances se fait alors à partir de plusieurs devoirs ou contrôles répartis sur tout le semestre. L'assiduité en cours, et le rendu de tous les travaux demandés est obligatoire. Les étudiants salariés peuvent être dispensés du contrôle continu, à leur demande, à condition d'en faire la demande par écrit auprès du responsable d'année, avant le début des contrôles, en fournissant une **copie de leur contrat de travail (20h/semaine ou plus)**. Dans leur cas, seule la dernière épreuve sera prise en compte. La dernière épreuve de contrôle continu a lieu la dernière semaine du semestre universitaire (voir calendrier).

Quelques cours sont évalués en Contrôle terminal (CT). Il n'y a alors qu'une seule épreuve, qui se déroule sur une semaine spécifique (indiquée dans le calendrier en début de ce guide).

Veillez à vous renseigner sur les modalités de contrôle des connaissances pour les cours pris hors du département, auprès de chaque enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances Licence1

SEMESTRE 1	Session 1		Session 2	
UE1 : Linguistique générale	CC	Plusieurs devoirs maison	E	1 écrit de 2h
UE2 : Sémantique 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE3 : Syntaxe 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE4 : Phonétique/phonologie 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE5 : Morphologie 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE9 : Anglais	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h

SEMESTRE 2	Session 1		Session 2	
UE1 : Linguistique générale	CC	Plusieurs devoirs maison	E	1 écrit de 2h
UE2 : Sémantique 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE3 : Syntaxe 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE4 : Phonétique/Phonologie 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE5 : Morphologie 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE8 : Orthographe et enseignement	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE9 : Anglais	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE10 : Découverte des métiers des sciences du langage	CC	Dossier et assiduité	E	1 écrit de 2h

Modalités de contrôle des connaissances
Enseignements fondamentaux L2/L3

SEMESTRE 3		Session1	Session 2
UE1 : Théories linguistiques	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
UE2 : Linguistique comparée	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Acquisition 1	CC	CR d'articles, exercices en cours 1 CC de 2h	1 oral de 20 min
Pragmatique	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
Langage et évolution	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Lexicographie	CC	1 devoir Maison, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Phonologie contemporaine	CC	1 dossier, 1 écrit de 2h	1 écrit de 2h
Analyse du discours	CC	Plusieurs devoirs maison et un devoir final	1 écrit de 2h
Base sémantique de la catégorisation	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
SEMESTRE 4			
UE1 : Théories linguistiques 2	CC	Plusieurs contrôles durant le semestre	1 écrit de 2h
UE2 : Linguistique comparée 2	CC	1 écrit de 3h	1 oral de 20 min
Acquisition 2 : acquisition langue seconde	CC	Travail en groupe et dossier	Complément de dossier
Morphologie	CC	2 écrits de 2h	1 écrit 2h
Enonciation	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Sociolinguistique	CC	Dossier et écrit 2h	1 oral de 20 min
Pensée et langage (Language and Thought)	CC	Plusieurs contrôles durant le semestre	1 oral de 20 min
Psycholinguistique	CC	1CR d'article, exercices en cours, 1 écrit de 2h	1 oral de 20 min
SEMESTRE 5			
UE1 : Linguistique diachronique	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
UE2 : Méthodologie	CC	1 écrit de 2h 1 devoir maison avec prestation orale	1 oral de 30 min
Psycholinguistique	CC	1CR d'article, exercices en cours, 1 écrit de 2h	1 oral de 20 min
Temporalité : Temps, aspect et modalités		2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
Etudes sur corpus	CC	DM et écrit de 2h	1 oral de 30 min
Syntaxe de la phrase complexe	CC	Plusieurs devoirs surveillés	1 écrit 2h
Pragmatique	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
SEMESTRE6			
UE1 : linguistique et variations statistiques	CC	1Contrôle continu, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
UE2 : Formalismes linguistiques	CC	2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
Lexicographie	CC	1 devoir Maison, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Sémantique du syntagme nominal	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Neurolinguistique	CC	1 CR d'article, exercices en cours , 1 devoir de 2h	1 oral de 20 min
Constitution de corpus	CC	Contrôle continu, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Grammaire de construction	CC	Plusieurs devoirs maison et un devoir final	1 écrit de 2h

Modalités de contrôle des connaissances option FLE

SEMESTRE 4	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier
Didactique de la prononciation	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
Linguistique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier

SEMESTRE 5	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	1 écrit + dossier	Reprise de dossier
Linguistique du FLE	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
LVN	Voir Delang		

SEMESTRE 6	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier
Linguistique du FLE	CC	2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
LVN	Voir Delang		

Modalités de contrôle des connaissances option LSF

SEMESTRE 3	Session 1		Session 2
Sociologie de la surdit�	CC	1 devoir maison 1 �crit de 2h	1 oral
Linguistique de la LSF	CC	Exercices et fiches de lecture 1 dossier	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vid�os + Epreuve de compr�hension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	dossier autoformation	compl�ment de dossier
SEMESTRE 4	Session 1		Session 2
Education : scolarisation de l'enfant sourd	CC	1 devoir maison, 1 �crit de 2h	1 oral
Linguistique de la LSF litt�rature sign�e	CC	Fiches de lecture et �crit de 2h dossier et expos�	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vid�os + Epreuve de compr�hension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	dossier autoformation et devoirs maison	compl�ment de dossier
SEMESTRE 5	Session 1		Session 2
Linguistique de la LSF litt�rature sign�e	CC	1 devoir maison et un dossier 1 �crit/vid�o	1 oral
Didactique du FLE	CC	1 �crit de 2h 1 dossier	compl�ment de dossier
Langue des signes	CC	Plusieurs Vid�os + Epreuve de compr�hension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	dossier autoformation devoirs maison	compl�ment de dossier
SEMESTRE 6	Session 1		Session 2
Didactique du FLE 3	CC	Travail de groupe, dossier	reprise de dossier
Sociologie/ Education 2	CC	1 expos� + rapport de stage	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vid�os + Epreuve de compr�hension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	devoirs maison et dossier	compl�ment de dossier

Bibliothèque Humanités
(arts, lettres modernes, philosophie, sciences du langage)
<https://bhuma.univ-lille3.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 60 000 monographies, dont 40 000 cataloguées ainsi que plus de 500 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Règles de prêt

USAGERS	Nombre d'ouvrages	Durée de l'emprunt	Renouvellement de l'emprunt (1 fois)
LICENCE et MASTER	10	14 jours	oui
DOCTORANTS et ENSEIGNANTS	15	28 jours	oui

La bibliothèque met à votre disposition les documents liés à la préparation des concours de l'Agrégation, du CAPES et du Professorat des écoles.

Ressources électroniques :

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books , et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête sur plusieurs ressources simultanément. La grande majorité des ressources électroniques est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte du lundi au jeudi : 9h à 18h30 et le vendredi de 9h à 18h. Elle ouvre ses portes dès le 4 septembre 2017. La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

La bibliothèque propose :

3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers.

Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de valerie.cazin@univ-lille3.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats sur des thématiques liées à son fonds documentaire (arts, littérature, philosophie et sciences sociales).

Elle propose un accompagnement des masters par le biais de « Exerce ton mémoire », séance durant laquelle les étudiants exposent leur projet de mémoire de master 1 ou 2, quel que soit son degré d'avancement.

Le programme sera lisible peu après la rentrée universitaire sur : <https://bhuma.univ-lille.fr/>

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur documentaliste)

Contact : 03 20 41 61 81 frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire)

Contact : 03 20 41 65 42 valerie.cazin@univ-lille.fr

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://www.facebook.com/BibHuma/>

ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Au niveau de l'Université

C'est le **bureau de la vie Etudiante- Handicap**, dont les locaux se situent dans la Maison de l'Etudiant, face à la bibliothèque Centrale, qui est chargé d'accueillir et d'accompagner les étudiants de l'université en situation de handicap, permanent ou temporaire.

Tout(e) étudiant(e) concerné(e) doit donc entrer en contact dès le début de l'année universitaire avec les chargés d'accueil au BVEH, afin d'être recensé(e) comme étudiant(e) en situation de handicap. Une visite médicale sera programmée avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap de Lille afin de déterminer les dispositions particulières à prendre pour l'assistance aux cours (interprètes, preneurs de note, ascenseur, etc.) et lors des examens (majoration du temps de composition, salle séparée, sujet en braille, assistance d'un secrétaire, utilisation d'un ordinateur, interprète, etc.).

Vous trouverez de plus amples informations sur le BVEH sur le site de l'université: <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

Au niveau du Département « Sciences du Langage »

L'étudiant(e) doit se signaler indépendamment de son inscription auprès du BVEH, dès le début de l'année universitaire. Cela permettra de prendre, tout au long de l'année et en partenariat avec les différents enseignants concernés, les dispositions nécessaires afin que les étudiants puissent suivre les cours et composer dans les meilleures conditions lors des contrôles continus. Il est donc important de se signaler dès la première semaine de cours auprès de la responsable administrative, **référente administrative handicap** (Audrey Choquet), ainsi qu'auprès de **l'enseignant référent handicap du département** (Nathalie Gasiglia : nathalie.gasiglia@univ-lille.fr).

En cas de handicap temporaire survenant en cours d'année suite à un accident ou autre (poignet cassé, surdité passagère par exemple...), contactez le référent handicap le plus rapidement possible.

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SALARIES

Sous certaines conditions d'heures (120h sur le semestre ou 240 sur l'année), vous pouvez bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps, d'un échelonnement des études et du régime des examens.

Il faut vous signaler au plus tôt et dans tous les cas avant les examens, au secrétariat mais aussi auprès de votre responsable d'année.

La décision sera prise par la directrice de département et le responsable de la mention, sur présentation de tous les justificatifs nécessaires.

Une note plus complète sur le site du département : (guide des études, régimes des études aménagées)

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SOUHAITANT BENEFICIER D'UNE MOBILITE ERASMUS +

Vous pouvez partir en mobilité Erasmus + à partir de la L2. Il vous est possible de faire une mobilité en licence et une en master. Vous trouverez sur l'onglet international de la page d'accueil de l'université la liste des universités partenaires accueillant des étudiants de sciences du langage. Chaque mobilité peut se faire pour un ou deux semestres de l'année universitaire concernée, mais pour certains parcours (en particulier en master) il ne vous sera pas possible de partir à n'importe quel moment. Des précisions vous seront apportées lors des réunions d'informations organisées en début d'année universitaire. Vous pouvez également prendre contact avec les enseignants coordinateurs RI au niveau du département ou de l'UFR.

Le principe d'une mobilité Erasmus + est le suivant : durant votre mobilité, vous suivez dans l'université partenaire les cours correspondant au programme de votre cursus à Lille 3, puis les notes que vous avez obtenues dans l'université partenaire sont converties et enregistrées pour la validation de votre semestre ou de votre année à Lille 3. Il est donc nécessaire que vous choisissiez dans l'université partenaire des cours se rapprochant au maximum de ceux de votre programme de Lille 3. Veillez également à vérifier si les cours proposés par l'université partenaire sont donnés dans une langue que vous comprenez bien (la plupart des cours sont bien sûr donnés dans la/les langue(s) du pays, mais on peut également trouver des cours en anglais ou dans une autre langue).

Nous vous conseillons de préparer à l'avance votre mobilité, notamment en approfondissant vos connaissances linguistiques avant le départ. Le Centre de Ressources en Langues propose à ce sujet un très grand nombre de ressources.

Etapes à suivre :

- 1- Prise d'information et préparation du dossier de candidature (durant le premier semestre de l'année précédant votre mobilité)
- 2- Après acceptation de votre dossier, préparation de votre contrat d'études, qui liste les cours que vous suivrez durant votre mobilité. Ce contrat d'études devra être validé par l'enseignant coordinateur RI pour le département.
- 3- Départ en mobilité. Vous aurez la possibilité, durant les premières semaines de votre mobilité, de faire des modifications sur le contrat d'études (en cas de problèmes d'emploi du temps, de cours plus approprié trouvé une fois arrivé sur place, etc.).
- 4- Fin de la mobilité. Envoi de vos notes par l'université partenaire, conversion et enregistrement des notes par Lille.

Coordinatrice Relations Internationales pour le Département : semestre 1 : Nathalie Gasiglia, semestre 2 : Katia Paykin

Les règles de progression des étudiants en licence

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les cursus licence (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, avec compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :
 - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La compensation est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 >$ ou = 10	ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 >$ ou = 10

Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 >$ ou = 10	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 >$ ou = 10
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 >$ ou = 10

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- **DEUG, licence**

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE de langues vivantes, les langues proposées en option et les DUFL de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

DELANG

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>.

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont de Bois (**bâtiment A - A1.682**) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus, Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont de Bois

Pour la plupart des UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (MIME, SHAP, DECCID), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr

Téléphone: 03 20 41 62 84

LE CLES

Le CLES (Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 = utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL :

<https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse : crl@univ-lille.fr

Contact : cles@univ-lille.fr

LE CRL

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects.
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs).
- développer votre compétence à apprendre en autonomie.
- préparer des certifications.
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait directement au CRL. La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, l'IAE, Infocom et LEA.

Cf. les pages site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : crl@univ-lille.fr

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>www.univ-lille.fr</p>	
<p>Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr</p> <p>Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr</p> <p>Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr</p> <p>Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr</p> <p>SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>